



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle

MENFP

Statistiques – Comparaisons – Analyses



**Diplômes et certifications
Année scolaire 2007/2008**

MENFP

Statistiques – Comparaisons – Analyses

**Diplômes et certifications
Année scolaire 2007/2008**

Jérôme Levy

Service des Statistiques et Analyses

copyright : Ministère de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle, mars 2009
29, rue Aldringen
L-2926 Luxembourg
<http://www.men.public.lu>

ISBN : 978-2- 87995- 001-3

rédaction : Jérôme Levy
tél. : 247-85 189
e-mail : levy@men.lu

layout : fern' rollinger

impression : Imprimerie Faber, Mersch

Table des matières

Table des matières	3
Glossaire	4
Introduction	5
1. Enseignement secondaire – Diplôme de fin d'études secondaires	7
1.1. Candidats	8
1.2. Promotion	10
1.3. Mentions	13
1.4. Moyennes générales et mentions	14
1.5. Les différentes parties de l'examen	15
1.6. Branches communes à plusieurs sections	17
1.7. Résultats par établissement	22
2. Régime technique – Diplôme de fin d'études secondaires techniques	27
2.1. Candidats	29
2.2. Promotion	31
2.3. Mentions	35
2.4. Moyennes générales et mentions	36
2.5. Les différentes parties de l'examen	37
3. Régime de la formation de technicien – Diplôme de technicien	39
3.1. Candidats	41
3.2. Promotion	43
3.3. Mentions	47
3.4. Moyennes générales et mentions	48
3.5. Les différentes parties de l'examen	49
4. Régime professionnel – Examen de fin d'apprentissage (CATP - CCM - CITP)	53
4.1. Candidats par chambre professionnelle	55
4.2. Promotion	55
4.3. Certificats délivrés par métier et profession	58
5. Adultes – Diplômes et certifications	61
5.1. Candidats adultes	63
5.2. Promotion	63
5.3. Diplômes et certificats délivrés par section, métier et profession	65
6. Écoles internationales – Diplômes	69
6.1. Promotion	71
7. Équivalences	73
8. Résumé	75
8.1. Évolution des diplômes et certifications	77
8.2. Diplômes et certifications par sexe	78
8.3. Diplômes et certifications par nationalité	79
8.4. Diplômes et certifications par âge et par sexe	80

Établissements scolaires

AL	Athénée de Luxembourg
ALR	Atert-Lycée Réiden
CL	Centre de Logopédie
CNFPC	Centre national de formation professionnelle continue d'Esch-sur-Alzette
CNFPC-E	Centre national de formation professionnelle continue d'Ettelbruck
CSEE	Centre socio-éducatif de l'Etat
EPF	École Privée Fieldgen
EPMC	École Privée Marie-Consolatrice
EPND	École Privée Notre-Dame Sainte-Sophie
EPSA	École Privée Sainte-Anne
LAML	Lycée Aline Mayrisch Luxembourg
LCD	Lycée classique Diekirch
LCE	Lycée classique d'Echternach
LGE	Lycée de Garçons Esch-sur-Alzette
LGL	Lycée de Garçons Luxembourg
LHCE	Lycée Hubert Clément Esch-sur-Alzette
LMR	Lycée Michel Rodange
LN	Lycée du Nord
LRS	Lycée Robert-Schuman Luxembourg
LTA	Lycée technique agricole
LTAM	Lycée technique des Arts et Métiers
LTB	Lycée technique de Bonnevoie
LTC	Lycée technique du Centre
LTE	Lycée technique d'Esch-sur-Alzette
LTECG	Lycée technique Ecole de Commerce et de Gestion
LTETT	Lycée technique Ettelbruck
LTHAH	Lycée technique hôtelier Alexis-Heck
LTJB	Lycée technique Joseph Bech
LTJBM	Lycée technique Josy Barthel
LTL	Lycée technique de Lallange
LTMA	Lycée technique Mathias Adam
LTML	Lycée technique Michel Lucius
LTNB	Lycée technique Nic-Biever
LTPEM	Lycée technique privé Emile Metz
LTPES	Lycée technique pour Professions Éducatives et Sociales
LTPS	Lycée technique pour Professions de Santé
NL	Neie Lycée
NOSL	Nordstadlycée
UELL	Uelzecht-Lycée

Introduction

Introduction

L'analyse statistique repose essentiellement sur l'exploitation du «fichier BAC» du Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle. Ce système centralisé couvre les élèves inscrits pour l'examen de fin d'études secondaires ou secondaires techniques (diplôme de fin d'études secondaires, diplôme de fin d'études secondaires techniques et diplôme de technicien) qui fréquentent un établissement public ou un établissement privé qui suit les programmes de l'Éducation nationale.

Les données sur les élèves qui sont inscrits à l'examen de fin d'apprentissage du régime professionnel proviennent des chambres professionnelles concernées.

Les données sur les diplômes délivrés par les écoles privées et internationales (écoles qui ne suivent pas le programme de l'Éducation nationale) proviennent directement de ces écoles.

Les statistiques sur les diplômes et certificats délivrés sont un instrument important de planification et de mesure sur la production d'un système scolaire. Elles révèlent le nombre théorique d'étudiants qui pourraient entrer dans l'enseignement supérieur ou universitaire ainsi que ceux qui pourraient entrer dans le monde du travail avec un diplôme de fin d'études ou professionnel.

La présente publication donne un aperçu de tous les diplômes et certificats délivrés dans l'enseignement postprimaire luxembourgeois public et privé pour l'année scolaire 2007-2008. Les résultats seront analysés suivant les variables disponibles (sexe, âge, nationalité, section, mention, métier) et comparés aux résultats des années antérieures.

Les différents diplômes et certificats passés en revue sont :

- le diplôme de fin d'études secondaires;
- le diplôme de fin d'études secondaires techniques;
- le diplôme de technicien;
- le certificat d'aptitude technique et professionnelle;
- le certificat de capacité manuelle;
- le certificat d'initiation technique et professionnelle;
- les diplômes et certifications de l'éducation et de l'apprentissage pour adultes;
- les diplômes délivrés par les écoles qui ne suivent pas le programme du ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle;
- les équivalences prononcées pour un de ces diplômes ou certificats.

Enseignement
secondaire

Diplôme de
fin d'études
secondaires

1. Enseignement secondaire

Diplôme de fin d'études secondaires

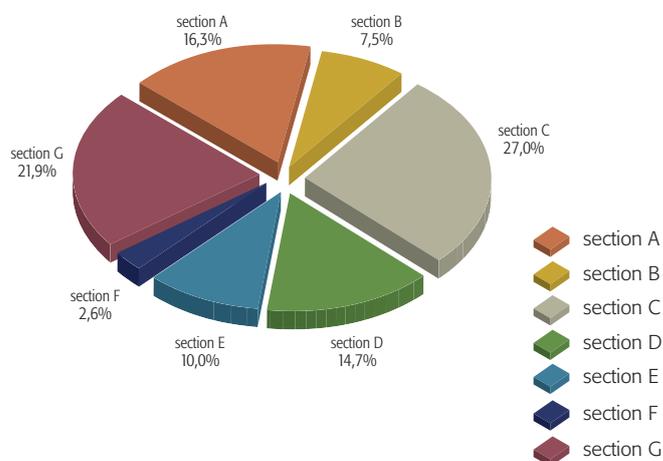
Les études secondaires sont sanctionnées par un diplôme de fin d'études secondaires spécifiant la section et les branches dans lesquelles le candidat a été examiné ainsi que la mention qu'il a obtenue.

1.1. Candidats

1.1.1. Les candidats par section

En 2007/08, les candidats à l'examen de fin d'études secondaires se répartissent comme suit sur les différentes sections :

CANDIDATS EN 2007/2008	
section	candidats
section A - Langues vivantes	236
section B - Mathématiques - Informatique	108
section C - Sciences naturelles - Mathématiques	390
section D - Sciences économiques - Mathématiques	212
section E - Arts plastiques	145
section F - Musique	37
section G - Sciences humaines et sociales	316
TOTAL	1444



Enseignement secondaire

Diplôme de fin d'études secondaires

1.1.2. Les candidats par sexe

La répartition par sexe des candidats inscrits à l'examen de fin d'études secondaires montre que la part des candidats de sexe féminin dépasse d'une manière significative celle des élèves masculins :

ANNÉE	TOTAL	MASCULIN	%	FÉMININ	%
1995-96	994	473	47,6%	521	52,4%
1996-97	1054	465	44,1%	589	55,9%
1997-98	1207	567	47,0%	640	53,0%
1998-99	1116	463	41,5%	653	58,5%
1999-00	1115	501	44,9%	614	55,1%
2000-01	1218	555	45,6%	663	54,4%
2001-02	1220	518	42,5%	702	57,5%
2002-03	1202	521	43,3%	681	56,7%
2003-04	1278	590	46,2%	688	53,8%
2004-05	1238	521	42,1%	717	57,9%
2005-06	1266	531	41,9%	735	58,1%
2006-07	1363	590	43,3%	773	56,7%
2007-08	1444	646	44,7%	798	55,3%

1.1.3. Les candidats par nationalité

	2004/2005		2005/2006		2006/2007		2007/2008	
luxembourgeois	1068	86,3%	1092	86,3%	1175	86,2%	1243	86,1%
portugais	58	4,7%	53	4,2%	56	4,1%	60	4,2%
italiens	22	1,8%	26	2,1%	25	1,8%	30	2,1%
allemands	12	1,0%	13	1,0%	18	1,3%	20	1,4%
belges	19	1,5%	24	1,9%	16	1,2%	16	1,1%
français	16	1,3%	15	1,2%	16	1,2%	19	1,3%
autres	43	3,5%	43	3,4%	57	4,2%	56	3,9%
total étrangers	170	13,7%	174	13,7%	188	13,8%	201	13,9%
TOTAL	1238	100%	1266	100%	1363	100%	1444	100%

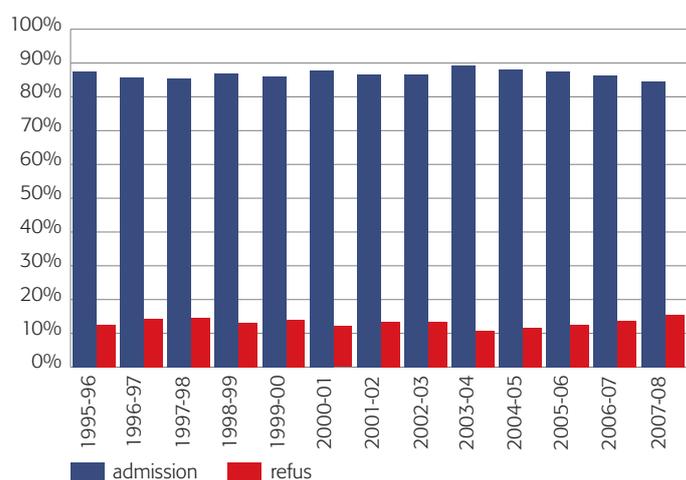
Enseignement secondaire

Diplôme de fin d'études secondaires

1.2. Promotion

1.2.1. Bilan global de la promotion

ANNÉE	TOTAL	ADMISSION	%	REFUS	%
1995-96	994	870	87,5%	124	12,5%
1996-97	1054	904	85,8%	150	14,2%
1997-98	1207	1032	85,5%	175	14,5%
1998-99	1116	971	87,0%	145	13,0%
1999-00	1115	959	86,0%	156	14,0%
2000-01	1218	1071	87,9%	147	12,1%
2001-02	1220	1058	86,7%	162	13,3%
2002-03	1202	1041	86,6%	161	13,4%
2003-04	1278	1140	89,2%	138	10,8%
2004-05	1238	1092	88,2%	146	11,8%
2005-06	1266	1106	87,4%	160	12,6%
2006-07	1363	1175	86,2%	188	13,8%
2007-08	1444	1221	84,6%	223	15,4%



Enseignement secondaire

Diplôme de fin d'études secondaires

1.2.2. Promotion par sexe

On peut constater que le taux de réussite des élèves féminins est supérieur à celui des élèves masculins :

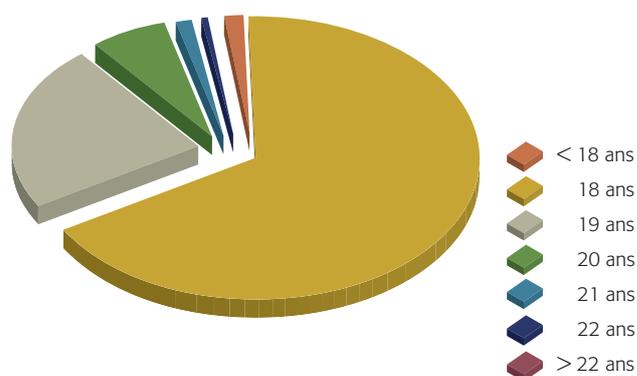
année	MASCULIN				FÉMININ			
	ADMISSION		REFUS		ADMISSION		REFUS	
	absolu	%	absolu	%	absolu	%	absolu	%
1995-96	413	87,3%	60	12,7%	457	87,7%	64	12,3%
1996-97	387	83,2%	78	16,8%	517	87,8%	72	12,2%
1997-98	468	82,5%	99	17,5%	564	88,1%	76	11,9%
1998-99	394	85,1%	69	14,9%	577	88,4%	76	11,6%
1999-00	416	83,0%	85	17,0%	543	88,4%	71	11,6%
2000-01	472	85,0%	83	15,0%	599	90,3%	64	9,7%
2001-02	428	82,6%	90	17,4%	630	89,7%	72	10,3%
2002-03	426	81,8%	95	18,2%	615	90,3%	66	9,7%
2003-04	509	86,3%	81	13,7%	631	91,7%	57	8,3%
2004-05	440	84,5%	81	15,5%	652	90,9%	65	9,1%
2005-06	448	84,4%	83	15,6%	658	89,5%	77	10,5%
2006-07	480	81,4%	110	18,6%	695	89,9%	78	10,1%
2007-08	519	80,3%	127	19,7%	702	88,0%	96	12,0%

1.2.3. Promotion par nationalité

année	LUXEMBOURGEOIS				ÉTRANGERS			
	ADMISSION		REFUS		ADMISSION		REFUS	
	absolu	%	absolu	%	absolu	%	absolu	%
1995-96	791	87,1%	117	12,9%	79	91,9%	7	8,1%
1996-97	835	86,2%	134	13,8%	69	81,2%	16	18,8%
1997-98	940	85,5%	159	14,5%	92	85,2%	16	14,8%
1998-99	864	86,9%	130	13,1%	107	87,7%	15	12,3%
1999-00	877	86,2%	140	13,8%	82	83,7%	16	16,3%
2000-01	962	88,7%	123	11,3%	109	82,0%	24	18,0%
2001-02	968	88,3%	128	11,7%	90	72,6%	34	27,4%
2002-03	900	87,1%	133	12,9%	141	83,4%	28	16,6%
2003-04	989	89,7%	113	10,3%	151	85,8%	25	14,2%
2004-05	950	89,0%	118	11,0%	142	83,5%	28	16,5%
2005-06	965	88,4%	127	11,6%	141	81,0%	33	19,0%
2006-07	1016	86,5%	159	13,5%	159	84,6%	29	15,4%
2007-08	1057	85,0%	186	15,0%	164	81,6%	37	18,4%

1.2.4. Diplômes par âge et par sexe

ÂGE AU 01.09.2007	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL
< 18	11	11	22
18	318	498	816
19	133	145	278
20	44	40	84
21	9	6	15
22	4	2	6
>22			0
TOTAL	519	702	1221



1.2.5. Promotion par section

Les taux d'échec varient d'une section à l'autre de 2,7% (section F) jusqu'à 21,8% (section C).

2007/2008				
	ADMISSION		REFUS	
	élèves	%	élèves	%
section A	222	94,1%	14	5,9%
section B	92	85,2%	16	14,8%
section C	305	78,2%	85	21,8%
section D	166	78,3%	46	21,7%
section E	134	92,4%	11	7,6%
section F	36	97,3%	1	2,7%
section G	266	84,2%	50	15,8%
TOTAL	1221	84,6%	223	15,4%

Enseignement secondaire

Diplôme de fin d'études secondaires

1.3. Mentions

Les règlements grand-ducaux du 31 juillet 2006 portant organisation des examens ont redéfini les mentions de la manière suivante :

La mention « assez bien » si la moyenne est supérieure ou égale à 36 points ;

La mention « bien » si la moyenne est supérieure ou égale à 40 points ;

La mention « très bien » si la moyenne est supérieure ou égale à 48 points ;

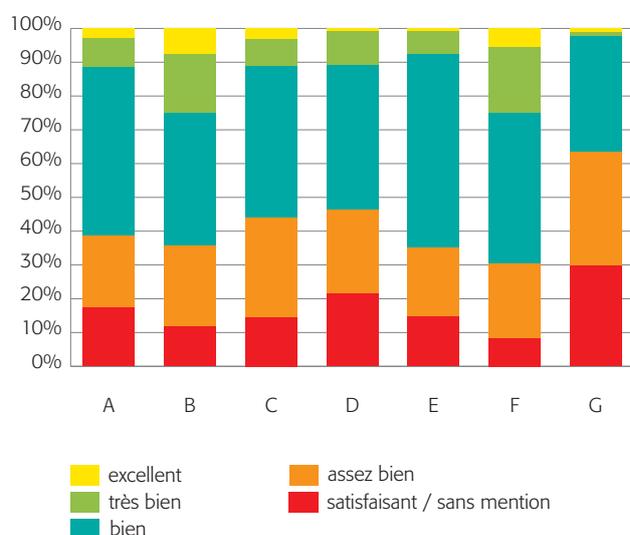
La mention « excellent » si la moyenne est supérieure ou égale à 52 points.

Les mentions ne sont pas décernées aux élèves si la moyenne est inférieure à 36 points ou si les élèves sont admis par compensation.

Les mentions accordées aux élèves ayant réussi l'examen de fin d'études secondaires se répartissent comme suit :

mentions	2005/2006		2006/2007		2007/2008	
	élèves	%	élèves	%	élèves	%
excellent			33	2,8%	29	2,4%
très bien	143	12,9%	104	8,9%	96	7,9%
bien	518	46,8%	525	44,7%	538	44,1%
assez bien	349	31,6%	308	26,2%	324	26,5%
satisfaisant / sans mention	96	8,7%	205	17,4%	234	19,2%
TOTAL ADMIS	1106	100%	1175	100%	1221	100%

Le graphique qui suit décrit la répartition des mentions pour les différentes sections (2007/2008) :



Enseignement secondaire

Diplôme de fin d'études secondaires

1.4. Moyennes générales et mentions

MOYENNE GÉNÉRALE	SANS MENTION	ASSEZ BIEN	BIEN	TRÈS BIEN	EXCELLENT	REFUSÉS	TOTAL
15						1	1
18						1	1
21						4	4
22						2	2
23						4	4
24						3	3
25						7	7
26						12	12
27						10	10
28						15	15
29						23	23
30						20	20
31						29	29
32	8					19	27
33	16					28	44
34	38					15	53
35	69					15	84
36	32	83				3	118
37	23	85					108
38	20	83				4	107
39	17	73				2	92
40	7		95				102
41	1		90				91
42	1		69				70
43			60				60
44	1		76				77
45	1		51				52
46			55				55
47			42				42
48				34			34
49				26			26
50				23			23
51				13			13
52					9		9
53					10		10
54					2		2
55					3		3
56					2		2
57					2		2
58					1		1
absents						6	6
TOTAL	234	324	538	96	29	223	1444

1.5. Les différentes parties de l'examen

1.5.1. Résultat global

Dans ce chapitre seront analysés les résultats des différentes parties de l'examen de fin d'études secondaires, à savoir « l'année », « l'écrit » et « l'oral ».

Pour pouvoir comparer les différentes parties, nous avons considéré la moyenne des notes par élève ; les branches où les candidats étaient absents ne sont pas prises en considération car leur note 0 aurait falsifié les résultats et les moyennes globales. Ceci explique une différence possible entre les nombres de candidats dans les différentes parties de l'examen.

La note « année » est égale à la moyenne des notes annuelles.

La note « écrit » est égale à la moyenne des notes obtenues dans les épreuves écrites à l'examen.

La note « oral » est égale à la moyenne des notes obtenues dans les trois épreuves orales de l'examen, à savoir dans la branche principale de la section et dans deux langues que le candidat a choisies.

Pour calculer la note de l'examen, la note à l'oral compte un quart, celle de l'épreuve écrite trois quarts.

Pour la note finale, la note de l'année intervient pour un tiers, celle de l'examen pour deux tiers.

En 2007/08, la moyenne globale de la partie « écrit » est inférieure de 4,7 points à celle de la note « année » et inférieure de 5,2 points à celle de « l'oral ».

Par rapport aux années précédentes, on peut constater que les moyennes globales des trois parties de l'examen de fin d'études secondaires ne présentent pas de grandes variations.

MOYENNES GLOBALES			
	ANNÉE	ÉCRIT	ORAL
1995-96	40,4	37,3	41,5
1996-97	40,5	37,8	42,2
1997-98	40,8	37,4	42,1
1998-99	41,5	38,1	42,9
1999-00	41,0	37,2	42,7
2000-01	40,5	38,1	42,8
2001-02	41,6	37,8	42,4
2002-03	42,0	37,9	42,6
2003-04	41,9	38,1	42,5
2004-05	42,0	38,0	42,2
2005-06	42,2	38,0	42,4
2006-07	41,9	37,6	42,8
2007-08	41,9	37,2	42,4

Enseignement secondaire

Diplôme de fin d'études secondaires

L'analyse de la répartition des notes de chaque partie donne lieu aux observations suivantes :

0,7% des élèves présentent une moyenne « année » inférieure à 30 points. Pour les résultats de « l'écrit » et de « l'oral », ces taux s'élèvent respectivement à 11,8% et à 2,6%.

En ce qui concerne les notes de 50 points et plus, on peut constater les taux suivants: 7,8% pour « l'année », 2,8% pour « l'écrit » et 11,9% pour « l'oral ».

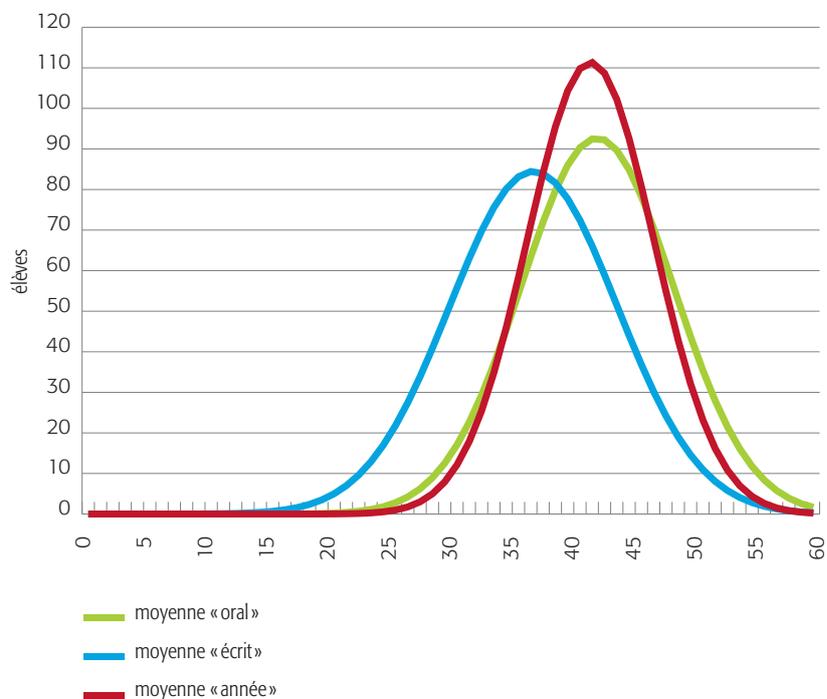
Pour la note « année »: 72,2% des notes se situent entre 37 et 47 avec un point culminant autour de la moyenne de 42 points.

Comme la partie « année » présente peu de notes insuffisantes, on peut conclure que, d'une manière générale, ces notes ont positivement influencé les résultats de l'examen.

Il en est de même des notes de « l'oral » qui, plus élevées que celles des autres parties, ont permis à un grand nombre d'élèves d'améliorer leur score global par rapport à leurs résultats plus faibles à « l'écrit ».

Le graphique qui suit présente une approximation des résultats réels par une courbe de Gauss afin de mieux visualiser la répartition des points des trois parties de l'examen, à savoir « l'année », « l'écrit » et « l'oral ».

Enseignement secondaire
Répartition des moyennes (2007/2008)



1.5.2. Résultat par section

Il ressort du tableau ci-dessous que la tendance globale décrite au chapitre précédent est confirmée pour les différentes sections, à savoir :

la moyenne de « l'écrit » est la plus basse des trois parties de l'examen ;

la note moyenne « année » dépasse celle de « l'écrit » d'au moins 3,5 points (section A) jusqu'à 5,8 points (section G).

SECTION	ANNÉE		ECRIT		ORAL	
	candidats	moyenne	candidats	moyenne	candidats	moyenne
section A	236	42,8	236	39,3	236	43,3
section B	108	42,9	108	39,1	108	43,8
section C	387	41,4	390	37,1	388	42,5
section D	211	41,2	212	36,1	212	41,9
section E	145	43,3	145	38,4	145	42,3
section F	37	45,1	37	40,9	37	41,6
section G	316	40,7	316	34,9	314	41,6

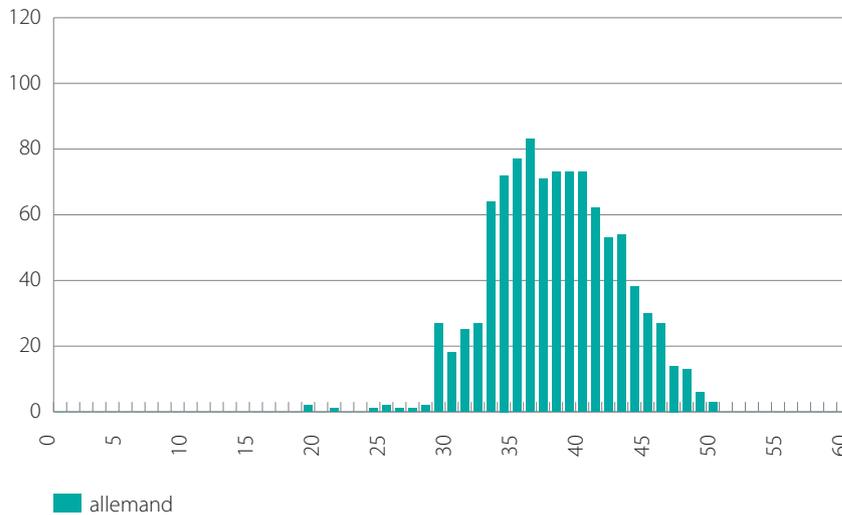
1.6. Branches communes à plusieurs sections

Dans ce chapitre, on va décrire la répartition des moyennes par branche pour celles qui ont des programmes communs pour plusieurs sections en indiquant le nombre de candidats, les notes minimales et maximales, la moyenne générale de la branche et l'écart-type qui décrit la dispersion des notes.

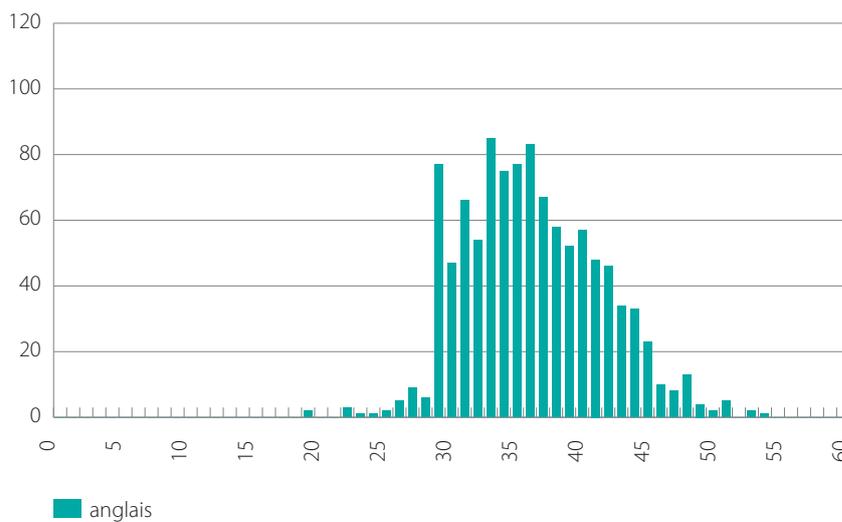
BRANCHE	SECTIONS	CANDIDATS	NOTE MINIM.	NOTE MAXIM.	MOYENNE	ÉCART-TYPE
allemand	B,C,D,E,F,G	993	20	51	39,0	4,78
anglais	B,C,D,E,F,G	1056	20	55	37,2	5,29
chimie	B,C	497	1	60	37,6	10,86
économie générale	A,B,C	482	1	60	43,3	7,80
français	B,C,D,E,F,G	861	16	57	38,0	6,00
histoire	A,B,C,D	699	6	59	39,2	8,67
mathématiques	E,F,G	497	5	59	33,5	8,70
philosophie	A,D,G	764	8	58	38,0	8,21
philosophie	B,C	496	18	57	42,4	5,99
philosophie	E,F	182	23	53	39,8	5,92
physique	B,C	497	1	58	35,4	10,60

Enseignement secondaire

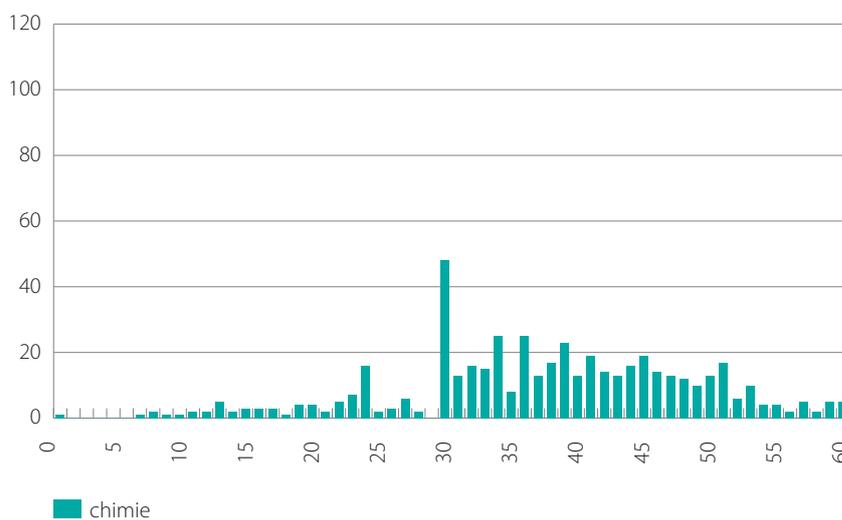
Diplôme de fin d'études secondaires



candidats 993
moyenne 39,00
écart-type 4,78
sections B, C, D, E, F, G



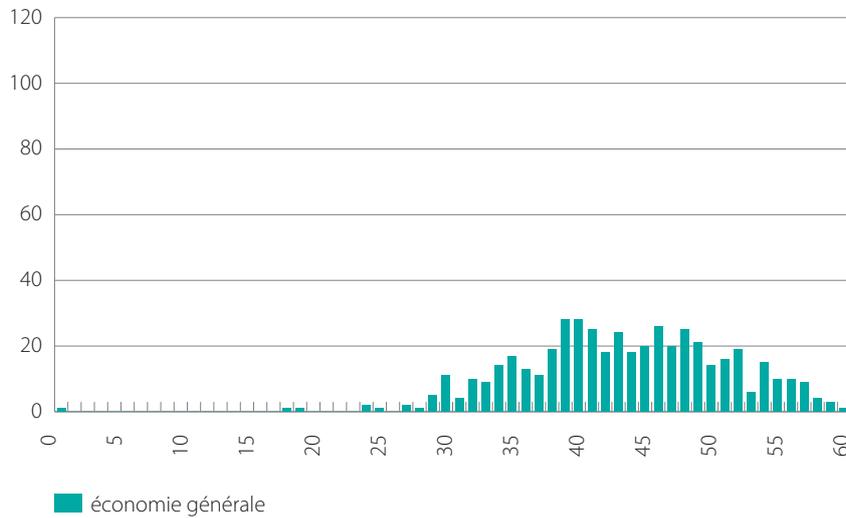
candidats 1056
moyenne 37,20
écart-type 5,29
sections B, C, D, E, F, G



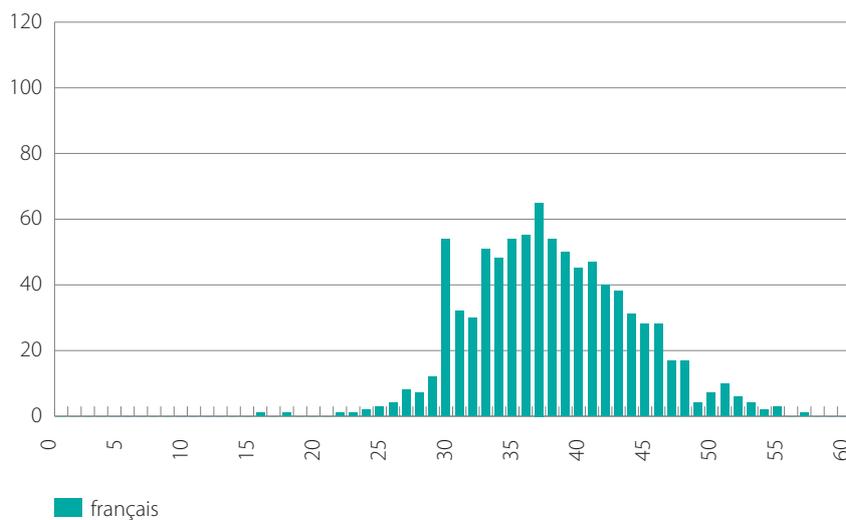
candidats 497
moyenne 37,60
écart-type 10,86
sections B, C

Enseignement secondaire

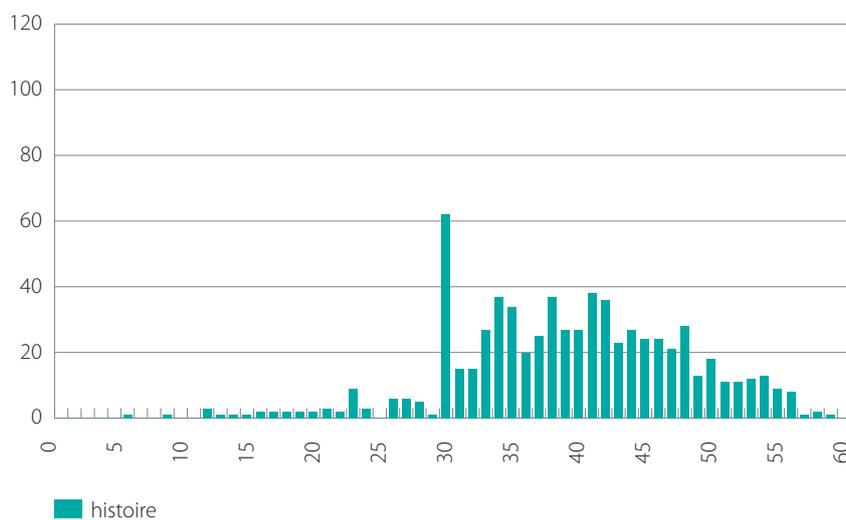
Diplôme de fin d'études secondaires



candidats 482
moyenne 43,30
écart-type 7,80
sections A, B, C



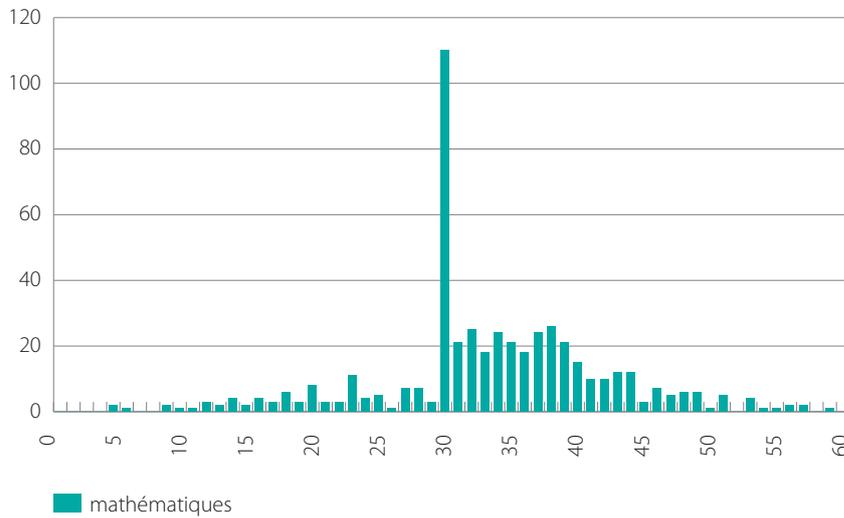
candidats 861
moyenne 38,00
écart-type 6,00
sections B, C, D, E, F, G



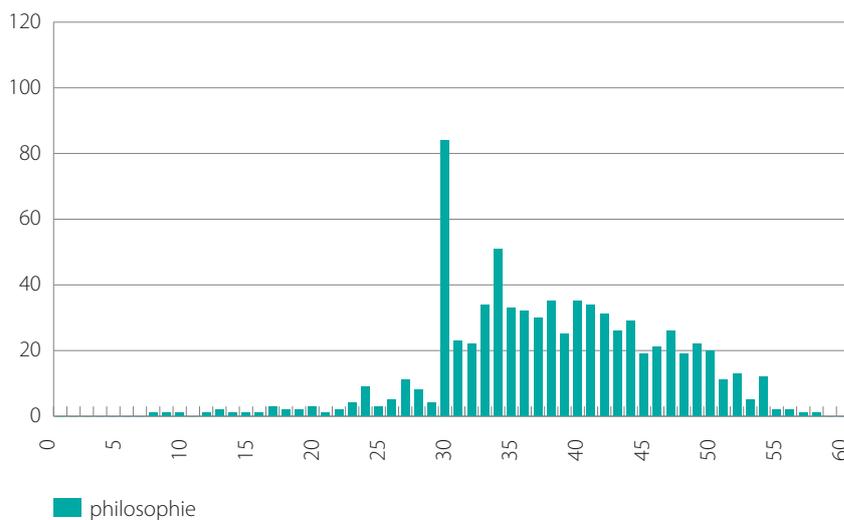
candidats 699
moyenne 39,20
écart-type 8,67
sections A, B, C, D

Enseignement secondaire

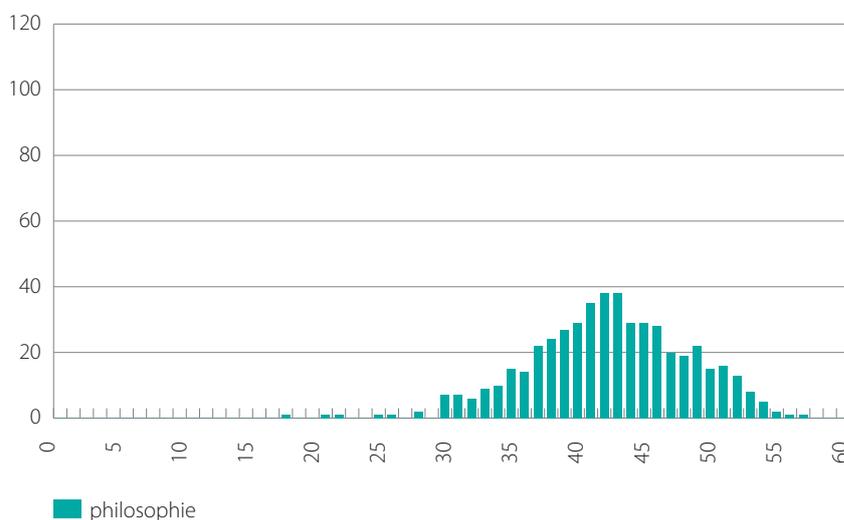
Diplôme de fin d'études secondaires



candidats 497
 moyenne 33,50
 écart-type 8,70
 sections E, F, G



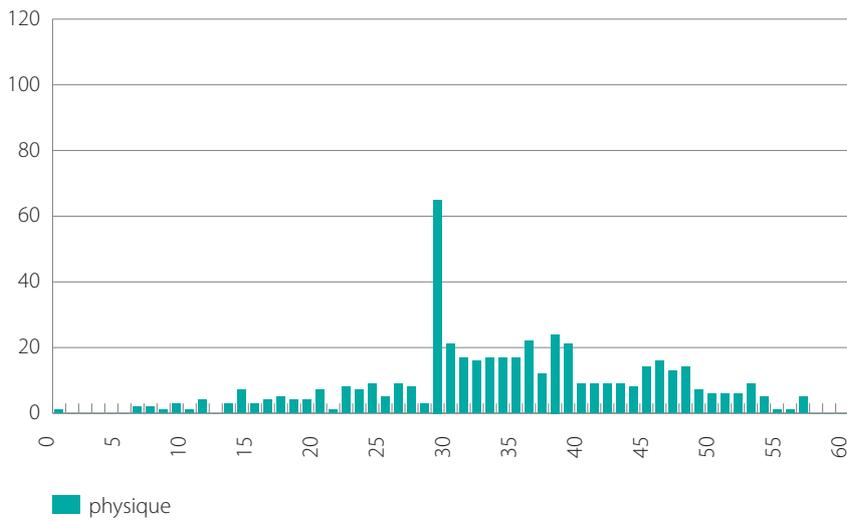
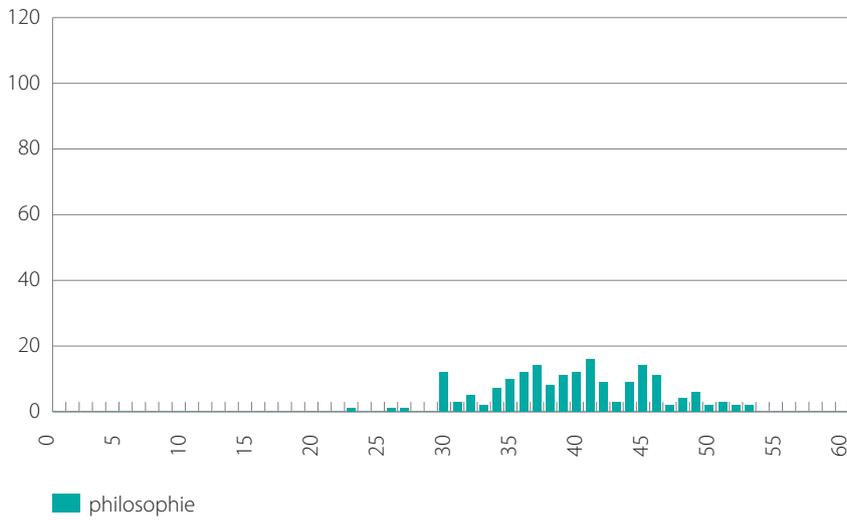
candidats 764
 moyenne 38,00
 écart-type 8,21
 sections A, D, G



candidats 496
 moyenne 42,40
 écart-type 5,99
 sections B, C

Enseignement secondaire

Diplôme de fin d'études secondaires



Enseignement secondaire

Diplôme de fin d'études secondaires

1.7. Résultats par établissement

Dans ce chapitre seront analysés les résultats par établissement en indiquant le nombre de candidats, la moyenne générale et l'écart-type pour les trois parties de l'examen, à savoir, « l'année », « l'écrit » et « l'oral ».

Les candidats absents ne sont pas pris en considération car leur note 0 aurait falsifié les moyennes globales. Ceci explique une éventuelle différence de candidats dans les différentes parties de l'examen.

En ce qui concerne les résultats globaux des différents établissements, on peut constater que:

- les moyennes de « l'année » se situent entre 38,2 et 43,6 ;
- les moyennes de « l'écrit » se situent entre 32,3 et 39,6 ;
- les moyennes de « l'oral » se situent entre 41,0 et 43,8.

RÉSULTATS PAR ÉTABLISSEMENT 2007/2008									
bâtiment	ANNÉE			ÉCRIT			ORAL		
	candidats	moyenne	écart type	candidats	moyenne	écart type	candidats	moyenne	écart type
AL	178	43,6	5,23	178	39,6	6,69	178	43,8	5,93
LAML	155	42,4	5,48	157	37,7	7,36	156	42,1	6,86
LCD	149	41,5	4,61	149	38,5	6,36	149	41,5	6,30
LCE	78	41,7	5,16	78	36,1	6,92	77	41,0	6,04
LGE	173	42,2	4,62	173	37,5	5,94	173	42,6	6,29
LGL	154	41,4	5,50	154	36,9	7,00	154	42,9	6,10
LHCE	105	41,5	4,53	106	36,4	6,21	106	43,3	6,05
LMRL	197	42,0	4,92	198	36,8	6,35	197	41,9	5,42
LN	57	42,5	4,99	57	37,8	6,85	57	41,1	5,79
LRSL	140	40,5	5,55	140	34,8	7,35	140	42,4	6,51
EPFL	36	39,6	4,94	36	36,0	6,61	36	43,0	5,98
EPND	18	38,2	3,78	18	32,3	5,64	17	41,2	6,25
TOTAL	1440	41,9	5,16	1444	37,2	6,82	1440	42,4	6,20

Enseignement secondaire

Diplôme de fin d'études secondaires

SECTION A - RÉSULTATS PAR ÉTABLISSEMENT 2007/2008									
bâtiment	ANNÉE			ÉCRIT			ORAL		
	candidats	moyenne	écart type	candidats	moyenne	écart type	candidats	moyenne	écart type
AL	28	44,8	5,18	28	40,5	6,36	28	44,3	6,15
LAML	26	43,3	5,53	26	40,8	6,89	26	43,3	4,14
LCD	29	42,8	4,61	29	41,5	5,85	29	42,7	7,68
LCE	14	43,1	5,13	14	39,1	6,10	14	41,0	3,96
LGE	26	43,8	5,30	26	38,7	6,38	26	44,5	7,63
LGL	12	43,1	4,59	12	41,4	4,75	12	45,3	3,88
LHCE	19	42,9	4,28	19	39,1	4,83	19	44,1	6,26
LMRL	38	41,2	4,48	38	36,9	5,47	38	42,3	5,21
LN	12	47,2	2,79	12	42,9	3,99	12	42,8	4,49
LRSL	23	39,3	5,33	23	35,9	7,01	23	42,0	5,22
EPFL	9	41,8	5,73	9	39,0	6,27	9	45,7	4,81
EPND									

SECTION B - RÉSULTATS PAR ÉTABLISSEMENT 2007/2008									
bâtiment	ANNÉE			ÉCRIT			ORAL		
	candidats	moyenne	écart type	candidats	moyenne	écart type	candidats	moyenne	écart type
AL	16	43,4	7,41	16	42,0	7,50	16	48,1	4,55
LAML	12	42,8	5,95	12	39,8	6,79	12	43,3	8,22
LCD	8	43,8	5,21	8	43,5	7,63	8	43,8	6,22
LCE	7	43,6	6,65	7	36,6	8,35	7	37,1	6,22
LGE	13	43,8	3,79	13	40,6	5,21	13	46,2	4,37
LGL	18	40,7	6,88	18	36,2	7,76	18	44,6	5,87
LHCE	4	42,3	4,82	4	37,0	5,79	4	37,8	2,17
LMRL	14	45,1	7,76	14	39,3	9,36	14	44,0	4,54
LN	6	42,7	5,34	6	38,2	5,15	6	37,7	9,94
LRSL	7	41,4	7,25	7	38,7	8,99	7	45,0	7,39
EPFL									
EPND	3	41,7	3,68	3	29,0	5,89	3	39,3	8,58

Enseignement secondaire

Diplôme de fin d'études secondaires

SECTION C - RÉSULTATS PAR ÉTABLISSEMENT 2007/2008									
bâtiment	ANNÉE			ÉCRIT			ORAL		
	candidats	moyenne	écart type	candidats	moyenne	écart type	candidats	moyenne	écart type
AL	50	42,9	5,06	50	39,4	6,26	50	43,4	5,48
LAML	55	41,5	5,55	57	36,7	8,14	56	41,0	7,72
LCD	40	41,6	5,44	40	38,4	6,91	40	43,0	5,38
LCE	19	41,9	4,30	19	35,6	5,72	19	43,6	6,28
LGE	37	41,5	4,61	37	39,3	4,78	37	43,4	6,40
LGL	27	41,0	6,96	27	36,6	7,65	27	43,1	6,76
LHCE	35	41,4	4,30	36	36,8	5,43	36	44,1	5,51
LMRL	42	40,8	5,24	42	35,7	6,95	42	40,2	5,89
LN	27	40,9	4,50	27	36,1	7,48	27	40,3	4,63
LRSL	36	41,1	5,80	36	36,4	7,96	36	44,4	6,82
EPFL	13	38,5	4,52	13	33,5	6,72	13	42,7	6,09
EPND	6	38,8	2,61	6	34,0	4,76	5	40,0	4,65

SECTION D - RÉSULTATS PAR ÉTABLISSEMENT 2007/2008									
bâtiment	ANNÉE			ÉCRIT			ORAL		
	candidats	moyenne	écart type	candidats	moyenne	écart type	candidats	moyenne	écart type
AL	21	42,9	4,91	21	37,6	6,46	21	44,5	4,75
LAML	24	42,1	6,13	24	36,5	6,82	24	43,8	5,62
LCD	19	41,6	3,86	19	37,2	5,08	19	43,9	5,66
LCE	13	40,8	6,23	13	36,2	7,34	13	40,8	8,04
LGE	20	43,2	4,95	20	37,4	5,81	20	40,9	5,85
LGL	24	40,9	5,37	24	37,8	7,65	24	42,7	5,03
LHCE	29	40,4	4,84	29	34,6	7,33	29	41,4	6,46
LMRL	30	41,6	5,28	31	36,8	6,16	31	41,4	5,45
LN									
LRSL	28	38,9	5,71	28	33,0	7,15	28	39,2	6,76
EPFL									
EPND	3	36,0	4,55	3	33,0	3,74	3	36,7	3,09

Enseignement secondaire

Diplôme de fin d'études secondaires

SECTION E - RÉSULTATS PAR ÉTABLISSEMENT 2007/2008									
bâtiment	ANNÉE			ÉCRIT			ORAL		
	candidats	moyenne	écart type	candidats	moyenne	écart type	candidats	moyenne	écart type
AL	19	44,0	3,81	19	38,6	7,15	19	42,5	6,06
LAML	13	44,4	4,07	13	38,8	6,07	13	42,6	5,82
LCD	19	42,6	2,92	19	38,1	5,00	19	38,8	5,67
LCE	7	41,3	4,56	7	37,1	5,25	7	41,4	4,87
LGE	26	43,1	3,49	26	37,7	4,91	26	43,0	5,66
LGL	32	42,1	5,26	32	37,8	7,26	32	42,7	6,83
LHCE									
LMRL	29	44,9	3,30	29	39,9	3,64	29	43,4	4,79
LN									
LRSL									
EPFL									
EPND									

SECTION F - RÉSULTATS PAR ÉTABLISSEMENT 2007/2008									
bâtiment	ANNÉE			ÉCRIT			ORAL		
	candidats	moyenne	écart type	candidats	moyenne	écart type	candidats	moyenne	écart type
AL	20	45,7	4,68	20	42,0	5,58	20	44,5	5,66
LAML	7	43,0	4,00	7	37,1	5,17	7	32,9	5,59
LCD									
LCE									
LGE	10	45,5	4,63	10	41,2	5,49	10	42,0	7,01
LGL									
LHCE									
LMRL									
LN									
LRSL									
EPFL									
EPND									

Enseignement secondaire

Diplôme de fin d'études secondaires

SECTION G - RÉSULTATS PAR ÉTABLISSEMENT 2007/2008									
bâtiment	ANNÉE			ÉCRIT			ORAL		
	candidats	moyenne	écart type	candidats	moyenne	écart type	candidats	moyenne	écart type
AL	24	42,6	4,78	24	37,8	6,75	24	41,3	6,59
LAML	18	41,8	4,68	18	35,8	6,08	18	44,0	5,10
LCD	34	39,1	3,41	34	35,9	5,27	34	38,6	4,96
LCE	18	40,7	4,19	18	33,9	7,41	17	39,4	4,06
LGE	41	39,5	3,09	41	33,3	5,18	41	40,4	4,96
LGL	41	41,2	3,84	41	34,8	5,02	41	41,5	5,84
LHCE	18	41,6	4,19	18	35,7	5,98	18	45,1	5,24
LMRL	44	41,2	2,85	44	34,9	5,77	43	42,0	5,20
LN	12	41,1	4,61	12	36,5	5,81	12	42,8	5,34
LRSL	46	41,3	4,71	46	33,6	6,22	46	42,5	5,66
EPFL	14	39,4	4,30	14	36,3	5,80	14	41,5	5,99
EPND	6	37,0	2,94	6	31,8	6,28	6	45,5	4,39

Régime technique

Diplôme de
fin d'études
secondaires
techniques

2. Régime technique

Diplôme de fin d'études secondaires techniques

Le cycle supérieur du régime technique est sanctionné par un examen organisé sur le plan national. Aux candidats ayant réussi à cet examen, il est délivré un diplôme de fin d'études secondaires techniques qui spécifie la division et les branches dans lesquelles les candidats ont été examinés et il certifie que les candidats possèdent les connaissances requises pour aborder les études supérieures.

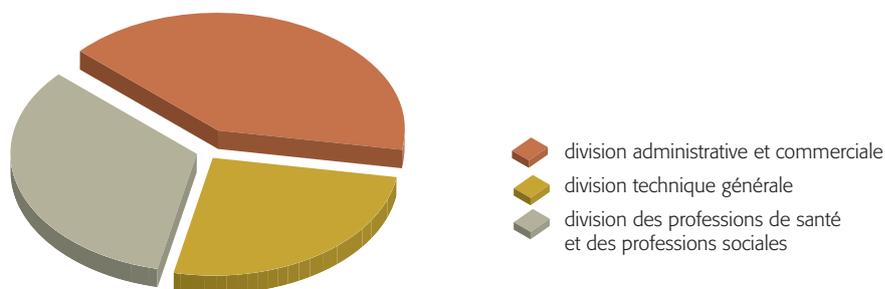
L'examen final a lieu en classe de 13^e pour la division technique générale et la division administrative et commerciale et en fin de classe de 14^e pour les divisions des professions de santé et des professions sociales.

2.1. Candidats

2.1.1. Les candidats par division et section

Le régime technique est subdivisé en trois divisions. En 2007/08, les candidats à l'examen de fin d'études secondaires techniques se répartissent comme suit sur les différentes sections :

DIVISION	SECTION	CANDIDATS
division administrative et commerciale	gestion (CG)	344
	communication et organisation (CC)	30
division technique générale	technique générale (GE)	219
	informatique (GI)	16
division des professions de santé et des professions sociales	formation de l'éducateur (ED)	212
	assistant technique médical-laboratoire (SL)	11
	assistant technique médical-radiologie (SR)	4
	formation de l'infirmier (SI)	74
TOTAL		910



Régime technique

Diplôme de fin d'études secondaires techniques

2.1.2. Les candidats par sexe

La part des élèves de sexe féminin est supérieure à celle des élèves de sexe masculin.

ANNÉE	TOTAL	MASCULIN	%	FÉMININ	%
2001-02	778	296	38,0%	482	62,0%
2002-03	879	349	39,7%	530	60,3%
2003-04	901	366	40,6%	535	59,4%
2004-05	962	385	40,0%	577	60,0%
2005-06	901	371	41,2%	530	58,8%
2006-07	996	400	40,2%	596	59,8%
2007-08	910	378	41,5%	532	58,5%

2.1.3. Les candidats par nationalité

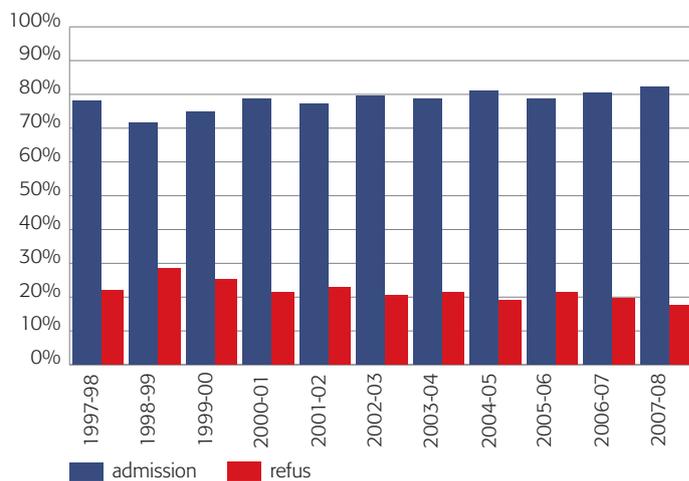
	2004/2005		2005/2006		2006/2007		2007/2008	
luxembourgeois	703	73,1%	659	73,1%	716	71,9%	661	72,6%
portugais	166	17,3%	132	14,7%	161	16,2%	141	15,5%
italiens	18	1,9%	21	2,3%	35	3,5%	35	3,8%
allemands	6	0,6%	7	0,8%	11	1,1%	8	0,9%
belges	7	0,7%	9	1,0%	7	0,7%	7	0,8%
français	12	1,2%	10	1,1%	12	1,2%	12	1,3%
autres	50	5,2%	63	7,0%	54	5,4%	46	5,1%
total étrangers	259	26,9%	242	26,9%	280	28,1%	249	27,4%
TOTAL	962	100,0%	901	100,0%	996	100,0%	910	100,0%

2.2. Promotion

2.2.1. Bilan global de la promotion

En 2007/2008 on peut constater le taux d'admission le plus élevé depuis les dix dernières années.

ANNÉE	TOTAL	ADMIS	%	REFUS	%
1997-98	755	589	78,0%	166	22,0%
1998-99	722	516	71,5%	206	28,5%
1999-00	826	618	74,8%	208	25,2%
2000-01	879	692	78,7%	187	21,3%
2001-02	778	601	77,2%	177	22,8%
2002-03	879	699	79,5%	180	20,5%
2003-04	901	709	78,7%	192	21,3%
2004-05	962	779	81,0%	183	19,0%
2005-06	901	709	78,7%	192	21,3%
2006-07	996	801	80,4%	195	19,6%
2007-08	910	752	82,6%	158	17,4%



Régime technique

Diplôme de fin d'études secondaires techniques

2.2.2. Promotion par sexe

Le taux d'admission des élèves de sexe féminin est supérieur à celui des élèves de sexe masculin :

année	MASCULIN				FÉMININ			
	ADMISSION		REFUS		ADMISSION		REFUS	
	absolu	%	absolu	%	absolu	%	absolu	%
2001-02	201	67,9%	95	32,1%	400	83,0%	82	17,0%
2002-03	257	73,6%	92	26,4%	442	83,4%	88	16,6%
2003-04	269	73,5%	97	26,5%	440	82,2%	95	17,8%
2004-05	290	75,3%	95	24,7%	489	84,7%	88	15,3%
2005-06	283	76,3%	88	23,7%	426	80,4%	104	19,6%
2006-07	304	76,0%	96	24,0%	497	83,4%	99	16,6%
2007-08	296	78,3%	82	21,7%	456	85,7%	76	14,3%

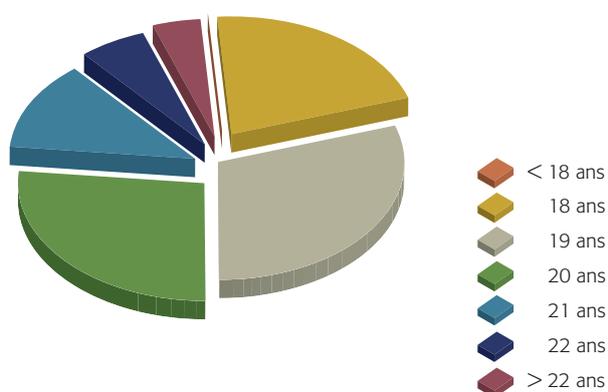
2.2.3. Promotion par nationalité

année	LUXEMBOURGEOIS				ÉTRANGERS			
	ADMISSION		REFUS		ADMISSION		REFUS	
	absolu	%	absolu	%	absolu	%	absolu	%
2001-02	458	78,2%	128	21,8%	143	74,5%	49	25,5%
2002-03	533	80,9%	126	19,1%	166	75,5%	54	24,5%
2003-04	532	80,2%	131	19,8%	177	74,4%	61	25,6%
2004-05	567	80,7%	136	19,3%	212	81,9%	47	18,1%
2005-06	520	78,9%	139	21,1%	189	78,1%	53	21,9%
2006-07	572	79,9%	144	20,1%	229	81,8%	51	18,2%
2007-08	545	82,5%	116	17,5%	207	83,1%	42	16,9%

2.2.4. Diplômes par âge et par sexe

Pour l'année 2007/2008, la répartition des diplômé(e)s de fin d'études secondaires techniques par âge au 1.9.2007 est décrite par le tableau et le graphique qui suivent :

ÂGE AU 01.09.2007	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL
< 18		1	1
18	72	86	158
19	93	134	227
20	67	133	200
21	36	56	92
22	17	26	43
> 22	11	20	31
TOTAL	296	456	752



Régime technique

Diplôme de fin d'études secondaires techniques

2.2.5. Promotion par section

	ADMISSION				REFUS			
	2006/2007		2007/2008		2006/2007		2007/2008	
	élèves	%	élèves	%	élèves	%	élèves	%
sections CG, CC	331	75,1%	295	78,9%	110	24,9%	79	21,1%
section GE	164	74,2%	157	71,7%	57	25,8%	62	28,3%
section GI	11	73,3%	10	62,5%	4	26,7%	6	37,5%
section ED	218	92,0%	206	97,2%	19	8,0%	6	2,8%
section SI	61	96,8%	72	97,3%	2	3,2%	2	2,7%
sections SL, SR	16	84,2%	12	80,0%	3	15,8%	3	20,0%
TOTAL	801	80,4%	752	82,6%	195	19,6%	158	17,4%

Régime technique

Diplôme de fin d'études secondaires techniques

2.3. Mentions

Les règlements grand-ducaux du 31 juillet 2006 portant organisation des examens ont redéfini les mentions de la manière suivante :

La mention « assez bien » si la moyenne est supérieure ou égale à 36 points ;

La mention « bien » si la moyenne est supérieure ou égale à 40 points ;

La mention « très bien » si la moyenne est supérieure ou égale à 48 points ;

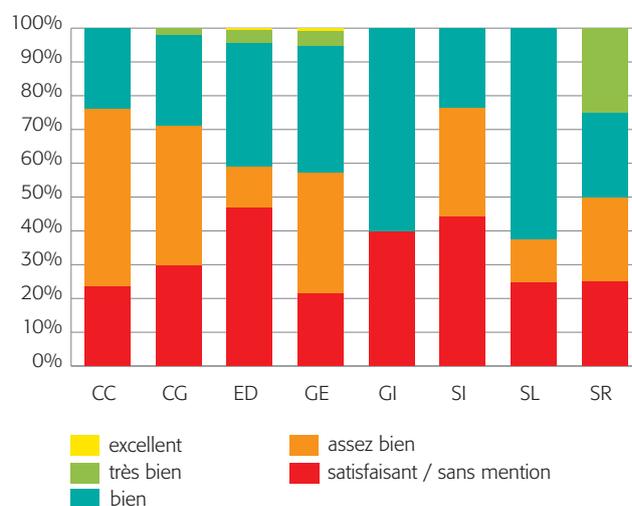
La mention « excellent » si la moyenne est supérieure ou égale à 52 points.

Les mentions ne sont pas décernées aux élèves si la moyenne est inférieure à 36 points ou si les élèves sont admis par compensation.

Les mentions accordées aux élèves ayant réussi l'examen de fin d'études secondaires techniques se répartissent comme suit :

mentions	2005/2006		2006/2007		2007/2008	
	élèves	%	élèves	%	élèves	%
excellent			2	0,2%	2	0,3%
très bien	46	6,5%	18	2,2%	21	2,8%
bien	340	48,0%	271	33,8%	242	32,2%
assez bien	237	33,4%	266	33,2%	230	30,6%
satisfaisant / sans mention	86	12,1%	244	30,5%	257	34,2%
TOTAL ADMIS	709	100,0%	801	100,0%	752	100,0%

Le graphique qui suit décrit la répartition des mentions pour les différentes sections (2007/2008) :



2.4. Moyennes générales et mentions

MOYENNE GÉNÉRALE	SANS MENTION	ASSEZ BIEN	BIEN	TRÈS BIEN	EXCELLENT	REFUSÉS	TOTAL
17						2	2
20						1	1
21						1	1
22						3	3
23						2	2
24						4	4
25						5	5
26						5	5
27						7	7
28						11	11
29						13	13
30						10	10
31	1					22	23
32	5					17	22
33	16					16	32
34	44					17	61
35	52					11	63
36	30	51				2	83
37	22	59				3	84
38	28	60					88
39	18	60					78
40	10		57				67
41	7		56				63
42	7		26				33
43	9		26				35
44	4		24				28
45	3		28				31
46			10				10
47			15				15
48	1			8			9
49				5			5
50				3			3
51				5			5
52					1		1
54					1		1
absents						6	6
TOTAL	257	230	242	21	2	158	910

2.5. Les différentes parties de l'examen

2.5.1. Résultat global

La note « année » est égale à la moyenne des notes annuelles.

La note « écrit » est égale à la moyenne des notes obtenues dans les épreuves écrites à l'examen.

La note « oral » est égale à la moyenne des notes obtenues dans les deux épreuves orales de l'examen, à savoir dans la branche qui dépend de la section et dans une langue que le candidat choisit.

Pour calculer la note de l'examen, la note à l'oral compte un quart, celle de l'épreuve écrite trois quarts. Pour la note finale, la note de l'année intervient pour un tiers, celle de l'examen pour deux tiers.

En 2007/08, la moyenne globale de la partie « écrit » est inférieure de 3,8 points à celle de la note « année » et inférieure de 3,5 points à celle de « l'oral ».

Par rapport aux années précédentes, on peut constater que les moyennes globales des trois parties de l'examen de fin d'études secondaires techniques ne présentent pas de grandes variations.

MOYENNES GLOBALES			
	ANNÉE	ÉCRIT	ORAL
2001-02	41,0	35,0	39,8
2002-03	41,9	36,2	39,4
2003-04	41,5	36,4	39,7
2004-05	41,2	36,5	39,8
2005-06	41,3	35,7	39,8
2006-07	39,4	35,1	39,4
2007-08	39,4	35,6	39,1

Pour l'année scolaire 2007/2008, l'analyse de la répartition des notes moyennes de chaque partie donne lieu aux observations suivantes :

3,1% des élèves présentent une moyenne « année » inférieure à 30 points. Pour les résultats de « l'écrit » et de « l'oral », ces taux s'élèvent respectivement à 13,5% et à 9,5%.

En ce qui concerne les notes de 50 points et plus, on peut constater les taux suivants : 3,1% pour « l'année », 0,7% pour « l'écrit » et 6,4% pour « l'oral ».

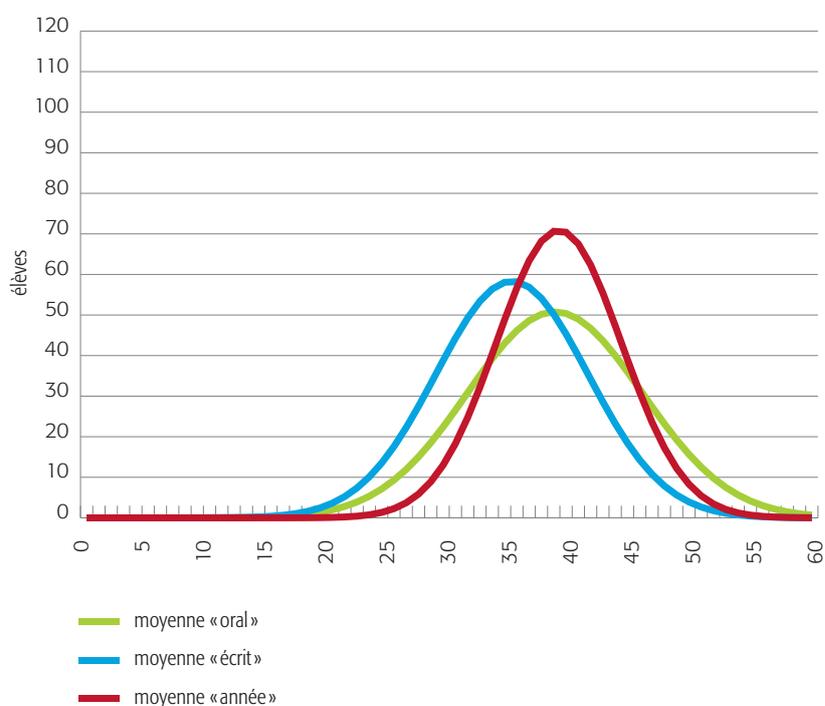
Pour la note « année », 72% des notes se situent entre 35 et 45 points avec un point culminant autour de la moyenne de 40 points.

Le graphique qui suit présente une approximation des résultats réels par une courbe de Gauss afin de mieux visualiser la répartition des points des trois parties de l'examen, à savoir « l'année », « l'écrit » et « l'oral ».

Régime technique

Diplôme de fin d'études secondaires techniques

Régime technique
Répartition des moyennes (2007/2008)



2.5.2. Résultat par section

Il ressort du tableau ci-dessous que la tendance globale décrite au chapitre précédent est confirmée pour les différentes sections, à savoir :

la moyenne de « l'écrit » est la plus basse des trois parties de l'examen, sauf pour la section des infirmiers et des assistants techniques médical-radiologie où la moyenne à l'oral est encore légèrement inférieure à celle de l'écrit.

La note moyenne « année » dépasse celle de « l'écrit » d'au moins 0,8 points (section CC) jusqu'à 5,8 points (section SL).

SECTION	ANNÉE		ÉCRIT		ORAL	
	candidats	moyenne	candidats	moyenne	candidats	moyenne
CC	30	35,8	30	35,0	30	36,0
CG	343	38,1	343	34,4	343	39,1
ED	212	42,7	212	37,7	212	37,7
GE	218	38,3	216	34,6	215	42,3
GI	16	37,9	16	32,4	16	36,2
SI	74	40,3	74	38,7	74	36,2
SL	11	43,1	11	37,3	11	37,2
SR	4	43,8	4	39,8	4	41,0

Régime de la
formation de
technicien

Diplôme de
technicien

3. Régime de la formation de technicien Diplôme de technicien

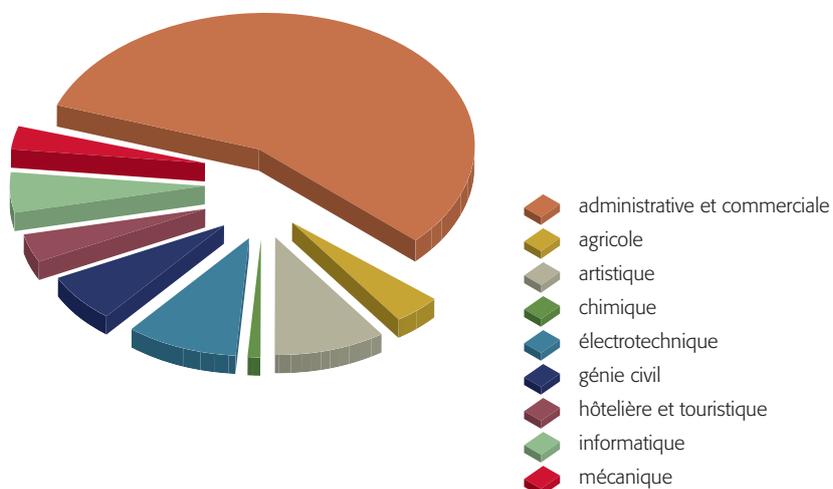
Le régime de la formation de technicien vise à former une main-d'œuvre hautement qualifiée grâce à une formation professionnelle très poussée. Le cycle supérieur du régime de la formation de technicien est sanctionné par un examen organisé sur le plan national. Aux candidats ayant réussi à cet examen, il est délivré un diplôme de technicien spécifiant la division et les branches dans lesquelles les candidats ont été examinés et certifiant qu'ils sont admissibles à des études techniques supérieures dans une spécialité correspondant à leurs études.

3.1. Candidats

3.1.1. Les candidats par division et section

En 2007/2008, les candidats au diplôme de technicien se répartissent comme suit sur les différentes divisions et sections :

DIVISION	SECTION	CANDIDATS
division administrative et commerciale	administrative et commerciale (CM)	395
division agricole	agricole (AG)	9
	environnement naturel (EN)	19
	horticole (HR)	2
division artistique	design graphique (DG)	38
	expression plastique (EP)	30
division chimique	chimique (CH)	8
division électrotechnique	communication (EC)	29
	énergie (EE)	38
division génie civil	bâtiment (BA)	27
	constructions civiles (CC)	8
	travaux publics (TP)	12
division hôtelière et touristique	hôtelière (HO)	16
	touristique (TO)	11
division informatique	informatique (IF)	38
division mécanique	mécanique d'automobiles (MA)	6
	mécanique générale (MG)	14
TOTAL		700



Régime de la formation de technicien

Diplôme de technicien

3.1.2. Les candidats par sexe

La part des élèves de sexe masculin est plus élevée que celle des élèves de sexe féminin :

ANNÉE	TOTAL	MASCULIN	%	FÉMININ	%
2001-02	512	281	54,9%	231	45,1%
2002-03	528	298	56,4%	230	43,6%
2003-04	509	278	54,6%	231	45,4%
2004-05	575	337	58,6%	238	41,4%
2005-06	604	382	63,2%	222	36,8%
2006-07	682	395	57,9%	287	42,1%
2007-08	700	371	53,0%	329	47,0%

3.1.3. Les candidats par nationalité

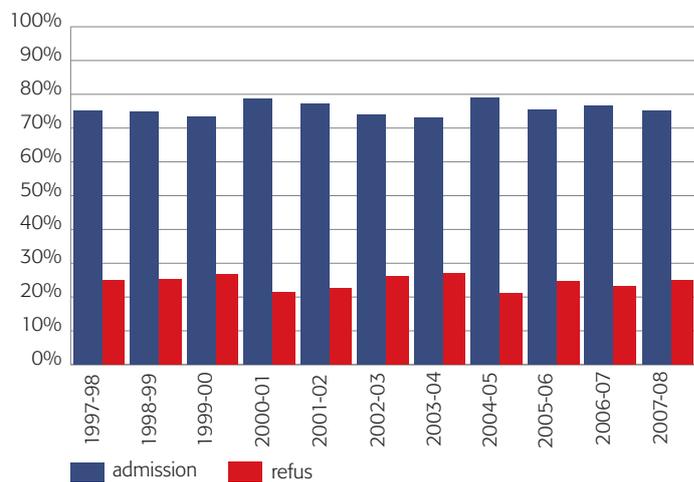
	2004/2005		2005/2006		2006/2007		2007/2008	
luxembourgeois	374	65,0%	399	66,1%	441	64,7%	474	67,7%
portugais	127	22,1%	126	20,9%	154	22,6%	123	17,6%
italiens	19	3,3%	16	2,6%	25	3,7%	27	3,9%
allemands	1	0,2%	5	0,8%	6	0,9%	5	0,7%
belges	6	1,0%	5	0,8%	4	0,6%	3	0,4%
français	13	2,3%	10	1,7%	7	1,0%	10	1,4%
autres	35	6,1%	43	7,1%	45	6,6%	58	8,3%
total étrangers	201	35,0%	205	33,9%	241	35,3%	226	32,3%
TOTAL	575	100,0%	604	100,0%	682	100,0%	700	100,0%

3.2. Promotion

3.2.1. Bilan global de la promotion

On constate que presque chaque 4^e candidat ne réussit pas son diplôme de technicien.

ANNÉE	TOTAL	ADMISSION	%	REFUS	%
1997-98	416	313	75,2%	103	24,8%
1998-99	432	323	74,8%	109	25,2%
1999-00	418	306	73,2%	112	26,8%
2000-01	487	383	78,6%	104	21,4%
2001-02	512	396	77,3%	116	22,7%
2002-03	528	390	73,9%	138	26,1%
2003-04	509	372	73,1%	137	26,9%
2004-05	575	454	79,0%	121	21,0%
2005-06	604	456	75,5%	148	24,5%
2006-07	682	523	76,7%	159	23,3%
2007-08	700	520	74,3%	180	25,7%



3.2.2. Promotion par sexe

année	MASCULIN				FÉMININ			
	ADMISSION		REFUS		ADMISSION		REFUS	
	absolu	%	absolu	%	absolu	%	absolu	%
2001-02	202	71,9%	79	28,1%	194	84,0%	37	16,0%
2002-03	216	72,5%	82	27,5%	174	75,7%	56	24,3%
2003-04	197	70,9%	81	29,1%	175	75,8%	56	24,2%
2004-05	258	76,6%	79	23,4%	196	82,4%	42	17,6%
2005-06	278	72,8%	104	27,2%	178	80,2%	44	19,8%
2006-07	305	77,2%	90	22,8%	218	76,0%	69	24,0%
2007-08	270	72,8%	101	27,2%	250	76,0%	79	24,0%

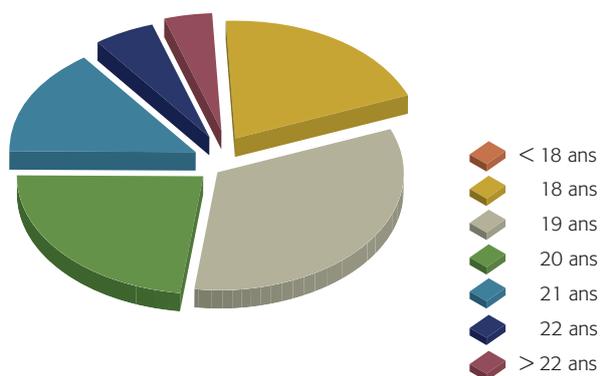
3.2.3. Promotion par nationalité

année	LUXEMBOURGEOIS				ÉTRANGERS			
	ADMISSION		REFUS		ADMISSION		REFUS	
	absolu	%	absolu	%	absolu	%	absolu	%
2001-02	252	76,1%	79	23,9%	144	79,6%	37	20,4%
2002-03	262	73,6%	94	26,4%	128	74,4%	44	25,6%
2003-04	257	73,0%	95	27,0%	115	73,2%	42	26,8%
2004-05	304	81,3%	70	18,7%	150	74,6%	51	25,4%
2005-06	288	72,2%	111	27,8%	168	82,0%	37	18,0%
2006-07	336	76,2%	105	23,8%	187	77,6%	54	22,4%
2007-08	356	75,1%	118	24,9%	164	72,6%	62	27,4%

3.2.4. Diplômes par âge et par sexe

Pour l'année 2007/2008, la répartition des diplômes de technicien par âge au 01.09.2007 est décrite par le tableau et le graphique qui suivent :

ÂGE AU 01.09.2007	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL
< 18	0	0	0
18	48	55	103
19	80	92	172
20	62	58	120
21	48	29	77
22	16	11	27
> 22	16	5	21
TOTAL	270	250	520



Régime de la formation de technicien

Diplôme de technicien

3.2.5. Promotion par section

section	ADMISSION				REFUS			
	2006/2007		2007/2008		2006/2007		2007/2008	
	élèves	%	élèves	%	élèves	%	élèves	%
administrative et commerciale (CM)	272	74,9%	298	75,4%	91	25,1%	97	24,6%
agricole (AG)	5	100,0%	8	88,9%	0	0,0%	1	11,1%
environnement naturel (EN)	13	86,7%	12	63,2%	2	13,3%	7	36,8%
horticole (HR)	3	75,0%	1	50,0%	1	25,0%	1	50,0%
design graphique (DG)	23	85,2%	34	89,5%	4	14,8%	4	10,5%
expression plastique (EP)	27	90,0%	28	93,3%	3	10,0%	2	6,7%
chimique (CH)	7	77,8%	7	87,5%	2	22,2%	1	12,5%
communication (EC)	23	65,7%	21	72,4%	12	34,3%	8	27,6%
énergie (EE)	22	61,1%	22	57,9%	14	38,9%	16	42,1%
bâtiment (BA)	32	94,1%	17	63,0%	2	5,9%	10	37,0%
constructions civiles (CC)	15	68,2%	6	75,0%	7	31,8%	2	25,0%
travaux publics (TP)			8	66,7%			4	33,3%
hôtelière (HO)	6	85,7%	10	62,5%	1	14,3%	6	37,5%
touristique (TO)	11	84,6%	7	63,6%	2	15,4%	4	36,4%
informatique (IF)	44	84,6%	25	65,8%	8	15,4%	13	34,2%
mécanique d'automobiles (MA)	2	40,0%	5	83,3%	3	60,0%	1	16,7%
mécanique générale (MG)	18	72,0%	11	78,6%	7	28,0%	3	21,4%
TOTAL	523	76,7%	520	74,3%	159	23,3%	180	25,7%

Régime de la formation de technicien

Diplôme de technicien

3.3. Mentions

Les règlements grand-ducaux du 31 juillet 2006 portant organisation des examens ont redéfini les mentions de la manière suivante :

La mention « assez bien » si la moyenne est supérieure ou égale à 36 points ;

La mention « bien » si la moyenne est supérieure ou égale à 40 points ;

La mention « très bien » si la moyenne est supérieure ou égale à 48 points ;

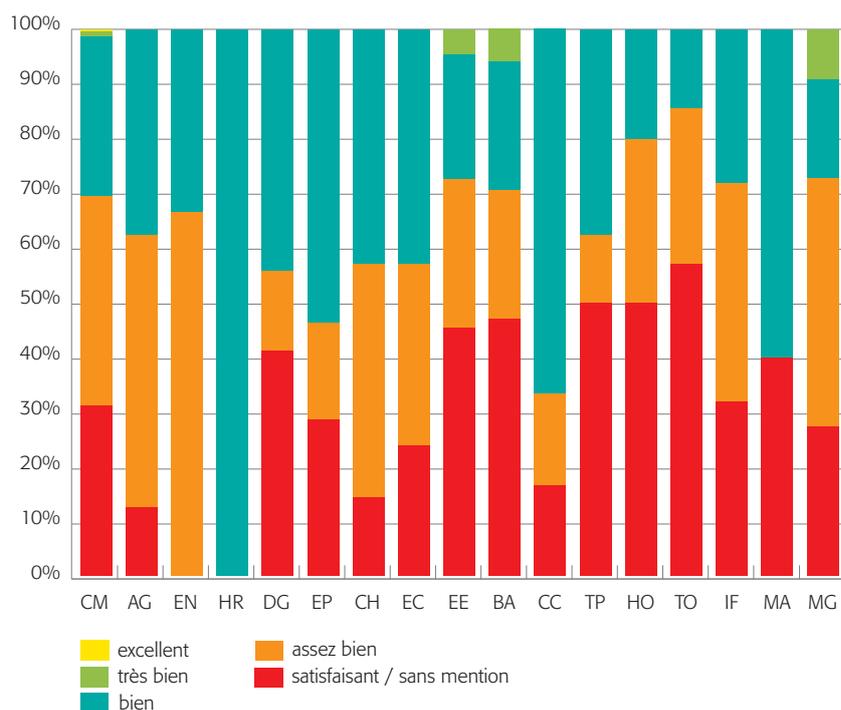
La mention « excellent » si la moyenne est supérieure ou égale à 52 points.

Les mentions ne sont pas décernées aux élèves si la moyenne est inférieure à 36 points ou si les élèves sont admis par compensation.

Les mentions accordées aux élèves ayant obtenu le diplôme de technicien se répartissent comme suit :

mentions	2005/2006		2006/2007		2007/2008	
	élèves	%	élèves	%	élèves	%
excellent			0		1	0,2%
très bien	11	2,4%	10	1,9%	6	1,2%
bien	220	48,2%	197	37,7%	168	32,3%
assez bien	173	37,9%	171	32,7%	178	34,2%
satisfaisant / sans mention	52	11,4%	145	27,7%	167	32,1%
TOTAL ADMIS	456	100,0%	523	100,0%	520	100,0%

Le graphique qui suit décrit la répartition des mentions pour les différentes sections (2007/2008) :



3.4. Moyennes générales et mentions

MOYENNE GÉNÉRALE	SANS MENTION	ASSEZ BIEN	BIEN	TRÈS BIEN	EXCELLENT	REFUSÉS	TOTAL
20						1	1
23						1	1
24						2	2
25						4	4
26						8	8
27						4	4
28						9	9
29						12	12
30						19	19
31	1					20	21
32	6					29	35
33	15					11	26
34	25					17	42
35	44					18	62
36	21	49				14	84
37	14	41				4	59
38	17	47					64
39	8	41					49
40	3		32			1	36
41	8		33				41
42	2		31				33
43			19			1	20
44	2		21				23
45	1		16				17
46			9				9
47			7				7
48				2			2
49				2			2
50				2			2
52					1		1
absents						5	5
TOTAL	167	178	168	6	1	180	700

3.5. Les différentes parties de l'examen

3.5.1. Résultat global

La note « année » est égale à la moyenne des notes annuelles.

La note « écrit » est égale à la moyenne des notes obtenues dans les épreuves écrites à l'examen.

La note « oral » est égale à la moyenne des notes obtenues dans les deux épreuves orales de l'examen, à savoir dans la branche qui dépend de la section et dans une langue que le candidat choisit (division hôtelière et touristique : trois épreuves orales dont deux langues).

Pour calculer la note de l'examen, la note à l'oral compte un quart, celle de l'épreuve écrite trois quarts. Pour la note finale, la note de l'année intervient pour un tiers, celle de l'examen pour deux tiers.

En 2007/08, la moyenne globale de la partie « écrit » est inférieure de 3,4 points à celle de la note « année » et de 5,8 points à celle de « l'oral ».

MOYENNES GLOBALES			
	ANNÉE	ÉCRIT	ORAL
2001-02	39,5	34,8	40,2
2002-03	39,8	35,4	40,4
2003-04	40,1	35,1	39,7
2004-05	40,2	35,1	41,0
2005-06	40,5	35,3	39,8
2006-07	39,3	35,5	40,0
2007-08	37,9	34,5	40,3

Pour l'année scolaire 2007/2008, l'analyse de la répartition des notes moyennes de chaque partie donne lieu aux observations suivantes:

3,1% des élèves présentent une moyenne « année » inférieure à 30 points. Pour les résultats de « l'écrit » et de « l'oral », ces taux s'élèvent respectivement à 17,5% et à 7,5%

En ce qui concerne les notes de 50 points et plus, on peut constater les taux suivants: 0,6% pour « l'année », 0,3% pour « l'écrit » et 8,3% pour « l'oral ».

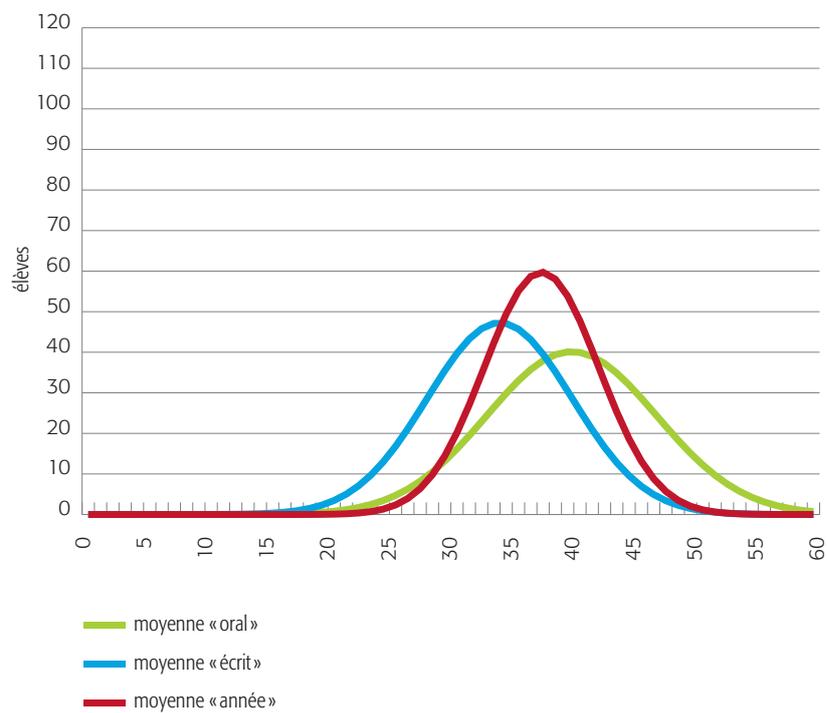
Pour la note « année », 68% des notes se situent entre 35 et 44 avec un point culminant autour de la moyenne de 39 points. La note année se distingue par une répartition ramassée vers le centre, c-à-d peu de notes très basses et peu de notes très élevées.

Régime de la formation de technicien

Diplôme de technicien

Le graphique qui suit présente une approximation des résultats réels par une courbe de Gauss afin de mieux visualiser la répartition des points des trois parties de l'examen, à savoir «l'année», «l'écrit» et «l'oral».

Formation de technicien
Répartition des moyennes (2007-2008)



3.5.2. Résultat par section

Il ressort du tableau qui suit que la tendance globale décrite au chapitre précédent est confirmée pour les différentes sections, à savoir :

Pour toutes les sections, la moyenne « année » dépasse celle de « l'écrit » d'au moins 1,5 points (section touristique) jusqu'à 7,8 points (section hôtelière).

La moyenne de « l'écrit » est la plus basse des trois parties de l'examen, pour toutes les sections.

section	ANNÉE		ÉCRIT		ORAL	
	candidats	moyenne	candidats	moyenne	candidats	moyenne
CM	395	37,5	395	34,4	394	40,5
AG	9	37,9	9	36,1	9	39,9
EN	19	37,7	19	35,6	19	40,7
HR	2	40,0	2	35,5	2	40,0
DG	38	40,2	38	36,3	38	41,4
EP	30	42,0	30	37,4	30	37,9
CH	8	38,6	8	36,4	8	40,4
EC	29	38,5	28	34,9	28	39,6
EE	38	35,4	38	30,9	37	42,1
BA	27	37,8	26	33,2	26	40,8
CC	7	39,4	8	37,5	8	39,4
TP	12	38,9	12	35,4	12	37,6
HO	16	39,2	16	31,4	16	37,6
TO	11	36,7	11	35,2	11	40,4
IF	38	35,9	38	33,0	38	38,4
MA	6	43,3	6	40,0	6	47,7
MG	14	38,3	14	34,6	14	40,0



Régime professionnel

Examen de fin d'apprentissage

4. Régime professionnel **Examen de fin d'apprentissage (CATP – CCM – CITP)**

L'apprentissage professionnel peut se faire dans le régime concomitant, mixte ou à plein temps. Les études du régime professionnel de l'enseignement secondaire technique sont sanctionnées par un examen de fin d'apprentissage qui se situe à la fin de la dernière année de l'apprentissage et confère soit un certificat de capacité manuelle (CCM), soit un certificat d'aptitude technique et professionnelle (CATP). L'examen de fin d'apprentissage est un examen organisé sur le plan national. Il comprend une partie théorique et une partie pratique. Pour l'obtention du CCM, l'apprentissage de la formation théorique est allégé.

Pour la voie de formation menant au certificat d'initiation technique et professionnelle (CITP), l'examen de fin d'apprentissage est remplacé par une évaluation continue. Dans ce système modulaire, l'apprentissage mène au CITP qui vise une qualification de base à l'apprenti. Les détenteurs d'un CITP peuvent se préparer ultérieurement au CATP, sur décision du conseil de classe.

Pour toutes les formations, il y a intervention conjointe d'une des chambres patronales et d'une des chambres salariales.

4.1. Candidats par chambre professionnelle

En 2008, les candidats à un certificat professionnel se répartissent comme suit :

CANDIDATS				
2008	CATP	CCM	CIP	TOTAL
Chambre d'agriculture	57	25		82
Chambre des métiers	463	62	86	611
Chambre du commerce	674		44	718
TOTAL	1194	87	130	1411

4.2. Promotion

4.2.1. Bilan global de la promotion

2008	TOTAL	ADMIS	%	REFUS	%
Chambre d'agriculture	82	55	67,1%	27	32,9%
Chambre des métiers	611	399	65,3%	212	34,7%
Chambre du commerce	718	598	83,3%	120	16,7%
TOTAL	1411	1052	74,6%	359	25,4%

4.2.2. Certificats délivrés par chambre professionnelle

Le tableau qui suit décrit les certificats délivrés durant l'année scolaire 2008 suivant les chambres professionnelles concernées :

2008	CATP	CCM	CIP	TOTAL
Chambre d'agriculture	42	13		55
Chambre des métiers	318	46	35	399
Chambre du commerce	560		38	598
TOTAL	920	59	73	1052

Régime professionnel

Examen de fin d'apprentissage (CATP - CCM - CITP)

L'évolution des certificats délivrés mène au tableau suivant :

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
CATP	878	871	876	842	873	920
CCM	64	61	63	66	68	59
CITP	132	116	125	101	94	73
TOTAL	1074	1048	1064	1009	1035	1052

4.2.3. Certificats délivrés par sexe

La répartition des certificats délivrés par sexe montre que la part des élèves de sexe masculin est bien plus élevée que la part des élèves de sexe féminin :

ANNÉE	TOTAL	MASCULIN	%	FÉMININ	%
2003	1074	631	58,8%	443	41,2%
2004	1048	632	60,3%	416	39,7%
2005	1064	596	56,0%	468	44,0%
2006	1009	604	59,9%	405	40,1%
2007	1035	608	58,7%	427	41,3%
2008	1052	597	56,7%	455	43,3%

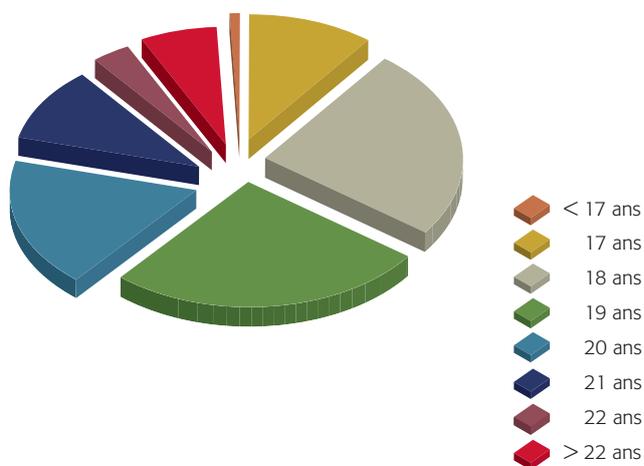
4.2.4. Certificats délivrés par nationalité

	2005		2006		2007		2008	
luxembourgeois	641	60,2%	578	57,3%	651	62,9%	631	60,0%
portugais	247	23,2%	256	25,4%	217	21,0%	245	23,3%
italiens	35	3,3%	37	3,7%	23	2,2%	26	2,5%
allemands	11	1,0%	22	2,2%	16	1,5%	28	2,7%
belges	10	0,9%	6	0,6%	13	1,3%	11	1,0%
français	30	2,8%	23	2,3%	18	1,7%	24	2,3%
autres	90	8,5%	87	8,6%	97	9,4%	87	8,3%
total étrangers	423	39,8%	431	42,7%	384	37,1%	421	40,0%
TOTAL	1064	100%	1009	100%	1035	100%	1052	100%

4.2.5. Certificats délivrés par âge et par sexe

Pour l'année 2007/2008, la répartition des certificats par âge au 01.09.2007 est décrite par le tableau et le graphique qui suivent :

ÂGE AU 01.09.2007	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL
< 17	7	2	9
17	66	43	109
18	152	107	259
19	163	114	277
20	104	83	187
21	60	46	106
22	18	19	37
> 22	27	41	68
TOTAL	597	455	1052



Régime professionnel

Examen de fin d'apprentissage (CATP - CCM - CITP)

4.3. Certificats délivrés par métier et profession

4.3.1. Chambre des métiers

Métier	2007				2008			
	CATP	CCM	CITP	Total	CATP	CCM	CITP	Total
Aide-soignant	110			110	97			97
Boucher-charcutier	2	1		3	5			5
Boulangier-pâtissier	5	2	1	8				0
Carreleur	1			1	6			6
Charpentier	2			2	2			2
Coiffeur	40	16		56	44	27		71
Constructeur, réparateur de carrosserie				0	2			2
Couturier		1		1				0
Couvreur	4	2		6		2		2
Débosselleur de véhicules automoteurs	4	7		11	21	5		26
Électricien	14		18	32	16		10	26
Électronicien de véhicules automoteurs	4			4	6			6
Esthéticien	6			6	2			2
Fabricant poseur de volets				0	1			1
Ferblantier-zingueur	1			1				0
Fumiste-ramoneur				0	1			1
Imprimeur				0	2			2
Installateur de chauffage	9		5	14	8		18	26
Installateur sanitaire	1		9	10	1		2	3
Instructeur de conducteurs de véhicules automoteurs				0	6			6
Maçon	8	2		10	8	2		10
Magasinier-garage	6			6	3			3
Marbrier				0	1			1
Mécanicien d'autos et de motos	33		12	45	33		5	38
Mécanicien de cycles				0	1	1		2
Mécanicien de machines agricoles et viticoles	6			6	4			4
Mécanicien de machines et de matériels industriels	3			3				0
Mécanicien-ajusteur	1			1				0
Mécanicien dentaire				0	2			2
Menuisier	5			5	7			7
Opticien	2			2	4			4
Parqueteur	2	1		3	3			3
Pâtissier-confiseur-glacier	3			3	6			6
Peintre de véhicules automoteurs	7	5		12	4	2		6
Peintre-décorateur	14	12		26	9	7		16
Photographe	2			2	1			1
Plafonneur-façadier		3		3	2			2
Relieur	2			2				0

Régime professionnel

Examen de fin d'apprentissage (CATP - CCM - CIP)

Serrurier	4			4	7			7
Tapissier-décorateur	1			1				0
Vendeur en boucherie				0	1			1
Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie	1			1	2			2
Vendeur technique en optique	1			1				0
TOTAL	304	52	45	401	318	46	35	399

4.3.2. Chambre de commerce

Profession	2007			2008		
	CATP	CITP	Total	CATP	CITP	Total
Agent de voyages	8		8	3		3
Assistant en pharmacie			0	5		5
Auxiliaire de vie			0	38		38
Auxiliaire-économe	24		24	1		1
Chimiste	4		4	6		6
Cuisine de restaurant		8	8		15	15
Cuisinier	14		14	11		11
Décorateur	2		2			0
Décorateur - étalagiste			0	2		2
Décorateur - publicitaire			0	1		1
Dessinateur en bâtiment	7		7	11		11
Électronicien en communication	8		8	7		7
Électronicien en énergie	79		79	68		68
Employé administratif et commercial	175		175	196		196
Hôtelier-restaurateur	10		10	18		18
Informaticien qualifié	20		20	11		11
Magasinier	1		1	1		1
Mécanicien d'usinage	6		6	2		2
Mécanicien industriel et de maintenance	35		35	41		41
Mécatronicien	20		20	9		9
Menuisier-ébéniste	6		6	5		5
Restaurateur/trice	26		26	38		38
Serrurier de construction	8		8	6		6
Serveuse/garçon de restaurant			0	3		3
Service de restaurant		1	1		1	1
Vendeur qualifié	63		63	68		68
Vendeur-magasinier qualifié	2		2	9		9
Vente		40	40		22	22
TOTAL	518	49	567	560	38	598

4.3.3. Chambre d'agriculture

Métier	2007			2008		
	CATP	CCM	Total	CATP	CCM	Total
Agriculteur	12		12	13		13
Horticulteur-Fleuriste	5	3	8	9	3	12
Floriculteur			0		2	2
Maraîcher	1		1			0
Opérateur de l'Environnement	8		8	8		8
Pépiniériste-Paysagiste	25	13	38	12	8	20
TOTAL	51	16	67	42	13	55

Adultes

Diplômes et certifications

5. Adultes

Diplômes et certifications

Les études secondaires et secondaires techniques en éducation des adultes constituent une deuxième voie de qualification qui a pour but de donner aux apprenants adultes l'occasion de se préparer aux différents examens de fin d'études de l'enseignement secondaire et secondaire technique.

Les programmes des classes non-terminales sont étudiés pendant une année scolaire tandis que les programmes pour les classes terminales sont répartis sur deux années scolaires.

L'apprentissage-adultes peut se faire dans tous les métiers ayant lieu sous contrat d'apprentissage et préparant aux CATP, CCM ou CITP.

La durée normale de l'apprentissage pour adultes est la même que celle de l'apprentissage initial. L'entreprise formatrice paie à l'apprenti une indemnité à concurrence du salaire social minimum pour travailleurs non qualifiés.

Un autre dispositif prépare au certificat d'aptitude technique et professionnelle en formation professionnelle continue. Cette formation comporte une partie théorique et une partie pratique. Pour être admis à la formation, le candidat doit avoir atteint l'âge de 18 ans au moins, ne plus être sous contrat d'apprentissage et pouvoir présenter un certificat de réussite du cycle inférieur de l'enseignement secondaire technique et travailler dans le domaine du métier ou de la profession du certificat visé.

Adultes

Diplômes et certifications

5.1. Candidats adultes

En 2008, les 270 candidats adultes, admissibles aux différents examens de l'enseignement secondaire, de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle, se répartissent comme suit :

CANDIDATS ADULTES	2005	2006	2007	2008
enseignement secondaire	3	4	3	4
régime technique	10	2	7	2
chambre d'agriculture	7	12	10	10
chambre des métiers	109	89	121	133
chambre du commerce	98	124	149	127
TOTAL	227	231	290	276

5.2. Promotion

5.2.1. Bilan global de la promotion

2008	TOTAL	ADMIS	%	REFUS	%
secondaire général	4	4	100,0%	0	0,0%
régime technique	2	2	100,0%	0	0,0%
formation professionnelle	270	216	80,0%	54	20,0%
TOTAL	276	222	80,4%	54	19,6%

5.2.2. Diplômes et certificats délivrés par sexe

Le tableau qui suit décrit la répartition par sexe des diplômes et certificats délivrés aux candidats adultes :

2008	TOTAL	MASCULIN	%	FÉMININ	%
diplôme de fin d'études secondaires	4	1	25,0%	3	75,0%
diplôme de fin d'études secondaires techniques	2	2	100,0%	0	0,0%
CATP	170	86	50,6%	84	49,4%
CCM	15	9	60,0%	6	40,0%
CITP	31	18	58,1%	13	41,9%
TOTAL	222	116	52,3%	106	47,7%

5.2.3. Diplômes et certificats délivrés par nationalité

	2006		2007		2008	
luxembourgeois	89	48,6%	101	46,1%	107	48,2%
portugais	33	18,0%	47	21,5%	63	28,4%
italiens	5	2,7%	6	2,7%	6	2,7%
allemands	9	4,9%	17	7,8%	7	3,2%
belges	5	2,7%	2	0,9%	1	0,5%
français	14	7,7%	14	6,4%	4	1,8%
autres	28	15,3%	32	14,6%	34	15,3%
total étrangers	94	51,4%	118	53,9%	115	51,8%
TOTAL	183	100,0%	219	100,0%	222	100,0%

5.2.4. Diplômes et certificats délivrés par âge et par sexe

Pour l'année 2007/08, la répartition des diplômes et certificats par âge au 01.09.2007 se résume comme suit :

ÂGE AU 01.09.2007	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL
< 20	4	3	7
20	8	11	19
21	22	12	34
22	19	10	29
23	8	8	16
24	14	12	26
25	3	5	8
26-29	19	19	38
30-34	12	13	25
35-39	3	9	12
>40	4	4	8
TOTAL	116	106	222

5.3. Diplômes et certificats délivrés par section, métier et profession

5.3.1. Enseignement secondaire

	2005	2006	2007	2008
section A2 - sciences humaines et sociales	2			
section G - sciences humaines et sociales		3	2	4

5.3.2. Enseignement secondaire technique

	2005	2006	2007	2008
régime technique - section gestion	10	2	7	2

5.3.3. Chambre d'agriculture

Métier	2007			2008		
	CATP	CCM	Total	CATP	CCM	Total
Horticulteur-Fleuriste	4		4	2		2
Maraîcher	1		1	2		2
Pépiniériste-Paysagiste	4		4	6		6
Total	9	0	9	10	0	10

Adultes

Diplômes et certifications

5.3.4. Chambre des métiers

Métier	2007				2008			
	CATP	CCM	CITP	Total	CATP	CCM	CITP	Total
Boucher-charcutier				0		1		1
Boulangier-pâtissier				0	1	1		2
Carreleur	1			1	1			1
Coiffeur	9	1		10	5	7		12
Construction, réparation de carrosserie				0	1			1
Couturier				0	1			1
Couvreur	1			1	1			1
Débosseleur de véhicules automoteurs		2		2	1	3		4
Électricien	5		3	8	12		5	17
Électronicien de véhicules automoteurs				0	1			1
Esthéticien	3			3	2			2
Ferblantier-zingueur				0	1			1
Garnisseur d'autos				0	1			1
Imprimeur	2			2	1			1
Installateur de chauffage	3		1	4	6		5	11
Installateur sanitaire	1		1	2	2			2
Instructeur de natation	12			12	5			5
Maçon				0	3			3
Magasinier-garage				0	1			1
Mécanicien d'autos et de motos	5		2	7	4		1	5
Mécanicien dentaire				0	2			2
Opticien	1			1	2			2
Pâtissier-confiseur-glacier				0		1		1
Peintre de véhicules automoteurs	1	2		3		2		2
Peintre-décorateur	7	3		10	1			1
Photographe	1			1				0
Relieur				0	2			2
Serrurier	2			2	3			3
Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie	2			2	2			2
TOTAL	56	8	7	71	62	15	11	88

5.3.5. Chambre de commerce

Profession	2007			2008		
	CATP	CITP	Total	CATP	CITP	Total
Agent de voyages	3		3	2		2
Cuisine de restaurant		2	2		4	4
Cuisinier	3		3	5		5
Décorateur	2		2	3		3
Dessinateur en bâtiment			0	2		2
Électronicien en énergie			0	1		1
Employé administratif et commercial	40		40	23		23
Informaticien qualifié	2		2	1		1
Magasinier qualifié			0	1		1
Mécanicien d'avion	8		8			0
Mécanicien industriel et de maintenance	1		1	1		1
Mécatronicien			0	1		1
Service de restaurant	1		1	2		2
Vendeur qualifié	50		50	50		50
Vendeur-magasinier qualifié	2		2	6		6
Vente		16	16		16	16
TOTAL	112	18	130	98	20	118



Écoles internationales

Diplômes

6. Écoles internationales

Diplômes

En 2007/08, quatre écoles internationales au Luxembourg ont sanctionné leurs études par un diplôme de fin d'études secondaires, à savoir :

le Lycée Vauban qui délivre des bacs français ;

l'International School qui délivre des 'high school diploma' et des bacs internationaux ;

l'École Européenne qui délivre des bacs européens ;

la Waldorfschoul qui délivre des bacs internationaux.

6.1. Promotion

6.1.1. Bilan global de la promotion

On peut constater que seulement 14 des 398 candidats ont été refusés. L'International School a délivré 42 'high school diploma' dont 34 élèves ont réussi un bac international.

2007/2008	TOTAL	ADMIS	%	REFUS	%
Ecole Européenne	263	254	96,6%	9	3,4%
International School	42	42	100,0%	0	0,0%
Lycée Vauban	79	75	94,9%	4	5,1%
Waldorfschoul	14	13	92,9%	1	7,1%
TOTAL	398	384	96,5%	14	3,5%

6.1.2. Diplômes par sexe

Le tableau qui suit décrit la répartition par sexe des diplômés des écoles internationales :

2007/2008	TOTAL	MASCULIN	%	FÉMININ	%
Ecole Européenne	254	128	50,4%	126	49,6%
International School	42	21	50,0%	21	50,0%
Lycée Vauban	75	43	57,3%	32	42,7%
Waldorfschoul	13	5	38,5%	8	61,5%
TOTAL	384	197	51,3%	187	48,7%

6.1.3 . Diplômes par nationalité

La répartition des diplômes par nationalité donne lieu au tableau suivant :

	2005/2006		2006/2007		2007/2008	
luxembourgeois	34	9,9%	28	7,6%	47	12,2%
portugais	19	5,5%	23	6,2%	17	4,4%
italiens	22	6,4%	26	7,1%	25	6,5%
allemands	24	7,0%	30	8,1%	25	6,5%
belges	26	7,6%	25	6,8%	23	6,0%
français	56	16,3%	71	19,2%	88	22,9%
autres	162	47,2%	166	45,0%	159	41,4%
total étrangers	309	90,1%	341	92,4%	337	87,8%
TOTAL	343	100,0%	369	100,0%	384	100,0%

6.1.4. Diplômes par âge et par sexe

Pour l'année 2007/08, la répartition des diplômes par âge au 01.09.2007 se résume comme suit :

ÂGE AU 1.9.2007	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL
< 17	31	37	68
17	116	111	227
18	33	25	58
19	14	9	23
20	2	4	6
21	1	1	2
22			
> 22			
TOTAL	197	187	384

Équivalences

7. Equivalences

En 2008, 3113 requérants ont obtenu une équivalence ou une assimilation à un diplôme ou une certification luxembourgeois.

1194 reconnaissances d'équivalence ont été prononcées dans le domaine des professions de santé, parmi lesquels 723 infirmières et infirmiers.

Pour les professions socio-éducatives, 241 requérants ont obtenu une équivalence de leur diplôme étranger avec celui de l'éducateur.

1173 requérants ont obtenu une équivalence à un diplôme de fin d'études secondaires ou secondaires techniques, 143 à un diplôme de technicien et 256 ont obtenu une assimilation à un certificat d'aptitude technique et professionnelle (CATP). 76 aides-soignants ont demandé sur base de leur expérience professionnelle et de leur formation continue une assimilation de leur certificat d'aide-soignant au CATP.

Ont également été prononcées 30 reconnaissances d'un baccalauréat d'un pays non-signataire des conventions de Paris ou Lisbonne.

En 2008, on constate une légère augmentation du nombre de reconnaissances prononcées pour les différentes qualifications par rapport à l'année précédente.

Par ailleurs 976 certifications de niveau d'études ont été prononcées à l'intention d'élèves qui ont voulu changer d'orientation scolaire ou intégrer, voir réintégrer le système scolaire luxembourgeois.

ÉQUIVALENCES	2005	2006	2007	2008
professions de santé	1040	1334	1142	1194
professions socio-éducatives	124	185	170	241
fin d'études secondaires ou secondaires techniques	743	1039	1145	1203
technicien	50	60	166	143
CATP	249	365	313	332
TOTAL	2206	2983	2936	3113

Résumé

8. Résumé

Dans ce chapitre seront passés en revue les différents diplômes et certificats délivrés par l'enseignement postprimaire luxembourgeois public et privé et par les écoles internationales au Luxembourg. Seront inclus la formation initiale ainsi que l'éducation et l'apprentissage pour adultes.

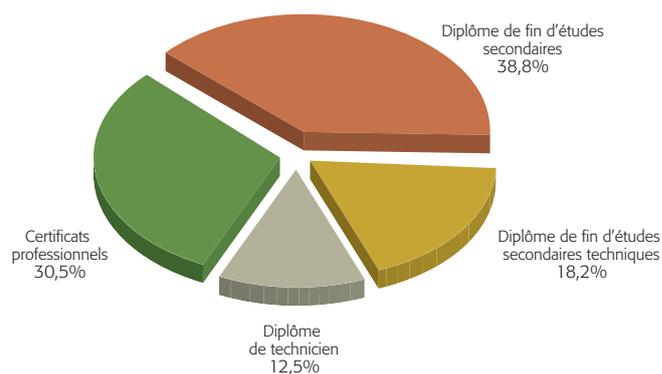
8.1. Evolution des diplômes et certifications

DIPLÔMES ET CERTIFICATIONS		2006	2007	2008
Diplôme de fin d'études secondaires	public et privé (*) (formation initiale)	1106	1175	1221
	adultes	3	2	4
	écoles privées et internationales (**)	343	369	384
Diplôme de fin d'études secondaires techniques	public et privé (*) (formation initiale)	709	801	752
	adultes	2	7	2
Diplôme de technicien	public et privé (*) (formation initiale)	456	523	520
CATP	formation initiale	842	873	920
	adultes	136	177	170
CCM	formation initiale	66	68	59
	adultes	13	8	15
CITP	formation initiale	101	94	73
	adultes	29	25	31
TOTAL		3806	4122	4151

(*) établissements qui enseignent les programmes officiels de l'Éducation nationale

(**) établissements qui ne suivent pas les programmes officiels de l'Éducation nationale

Répartition des diplômes et certifications en 2008



8.2. Diplômes et certifications par sexe

DIPLOMES ET CERTIFICATIONS 2008		TOTAL	MASCULIN	%	FÉMININ	%
Diplôme de fin d'études secondaires	public et privé (*) (formation initiale)	1221	519	42,5%	702	57,5%
	adultes	4	1	25,0%	3	75,0%
	écoles privées et internationales (**)	384	197	51,3%	187	48,7%
Diplôme de fin d'études secondaires techniques	public et privé (*) (formation initiale)	752	296	39,4%	456	60,6%
	adultes	2	2	100,0%	0	0,0%
Diplôme de technicien	public et privé (*) (formation initiale)	520	270	51,9%	250	48,1%
Certificats professionnels	formation initiale	1052	597	56,7%	455	43,3%
	adultes	216	113	52,3%	103	47,7%
TOTAL		4151	1995	48,1%	2156	51,9%

(*) établissements qui enseignent les programmes officiels de l'Éducation nationale

(**) établissements qui ne suivent pas les programmes officiels de l'Éducation nationale

ANNÉE	TOTAL	MASCULIN	%	FÉMININ	%
2005	3901	1832	47,0%	2069	53,0%
2006	3806	1872	49,2%	1934	50,8%
2007	4122	1973	47,9%	2149	52,1%
2008	4151	1995	48,1%	2156	51,9%

8.3. Diplômes et certifications par nationalité

DIPLÔMES ET CERTIFICATIONS 2008		TOTAL	LUXEMB.	%	ÉTRANGERS	%
Diplôme de fin d'études secondaires	public et privé (*) (formation initiale)	1221	1057	86,6%	164	13,4%
	adultes	4	3	75,0%	1	25,0%
	écoles privées et internationales (**)	384	47	12,2%	337	87,8%
Diplôme de fin d'études secondaires techniques	public et privé (*) (formation initiale)	752	545	72,5%	207	27,5%
	adultes	2	2	100,0%	0	0,0%
Diplôme de technicien	public et privé (*) (formation initiale)	520	356	68,5%	164	31,5%
Certificats professionnels	formation initiale	1052	631	60,0%	421	40,0%
	adultes	216	102	47,2%	114	52,8%
TOTAL		4151	2743	66,1%	1408	33,9%

(*) établissements qui enseignent les programmes officiels de l'Éducation nationale

(**) établissements qui ne suivent pas les programmes officiels de l'Éducation nationale

ANNÉE	TOTAL	LUXEMBOURGEOIS	%	ÉTRANGERS	%
2005	3901	2597	66,6%	1304	33,4%
2006	3806	2474	65,0%	1332	35,0%
2007	4122	2704	65,6%	1418	34,4%
2008	4151	2743	66,1%	1408	33,9%

8.4. Diplômes et certifications par âge et par sexe

Pour l'année 2007/2008, la répartition des diplômés et certifiés par âge (au 01.09.2007) donne lieu au tableau et au graphique qui suivent :

ÂGE AU 01.09.2007	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL
<17	40	39	79
17	191	166	357
18	623	772	1395
19	487	496	983
20	287	329	616
21	176	150	326
22	74	68	142
>22	117	136	253
TOTAL	1995	2156	4151

